

FONDATION DES ÉTABLISSEMENTS CANTONAUX POUR PERSONNES ÂGÉES

Rapport de l'exercice 2020

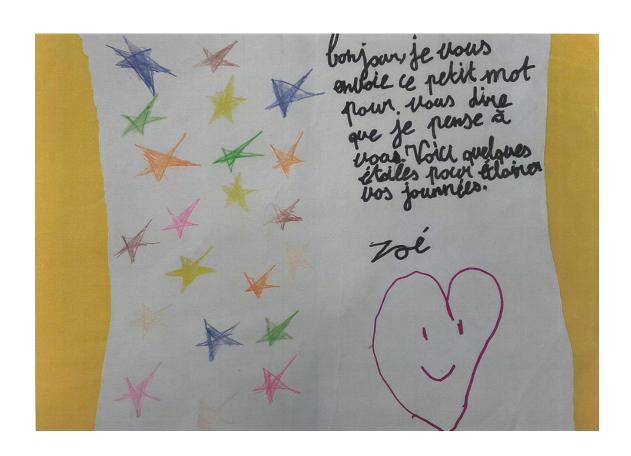


Table des matières

1.	Mes	sage des présidences	2		
2.	Org	anes de la Fondation	4		
3.	Home médicalisé Les Arbres 28e rapport annuel				
4.	Hon	7			
5.	Hon	11			
6.	Le L	ogis, pension 7e rapport annuel	14		
7.	Les '	Vignes du Clos 4e rapport annuel	16		
8.	Hon	ne de l'Ermitage 1er rapport annuel	18		
9.	EMS	La Sombaille 46e rapport annuel	21		
10.	La v	ie dans les institutions malgré la Covid	24		
11.	Rap	port de la direction administrative	26		
12.	Rap	port de performance	29		
	a)	La mission	30		
	b)	L'organisation	30		
	c)	Le Département de tutelle - contexte			
	d)	Les organes dirigeants			
	e)	Statistiques			
	f)	Ressources humaines	34		
13.	Com	ptes 2020	39		
	a)	Bilan	40		
	b)	Exploitation - charges et produits – compte de résultat	41		
	c)	Tableau de variations du capital	43		
	d)	Tableau des flux de trésorerie	45		
14.	Ann	exe aux comptes annuels 2020 (en francs suisses CHF)	46		
	a)	Présentation	46		
	b)	Principes comptables	46		
	c)	Principes d'évaluation	46		
	d)	Liquidités	47		
	e)	Débiteurs	47		
	f)	Stocks	48		
	g)	Immeubles	48		
	h)	Equipements	49		
	i)	Prévoyance professionnelle	50		
	j)	Dettes financières à court terme	51		
	k)	Provisions	51		
	l)	Dettes hypothécaires	52		
	m)	Fonds affectés	52		
	n)	Résultat hors exploitation	52		
	0)	Autres informations	52		
15.	Don	s reçus en 2020 par les 6 institutions de la FECPA	55		
16.	Rap	port de l'organe de révision	56		
17.	Abr	éviations et acronymes	58		
18.	Nos	adresses	60		

2. Message des présidences

L'année 2020 a été une année particulière pour notre fondation! Et ce à plus d'un titre.

Notre fondation s'est agrandie avec le transfert du patrimoine du Home de l'Ermitage à la FECPA, qui a ainsi passé de 5 à 6 institutions. Bienvenue à Mme Erard et à son équipe!

Deux directeurs ont quitté la FECPA, l'un partant à la retraite et l'autre saisissant une opportunité professionnelle. Il faut ici souligner la chance qu'a eue la FECPA de pouvoir profiter des talents, du dynamisme et de la vision proactive de M. Schnegg. Il a développé et donné une aura extraordinaire au Home médicalisé Les Charmettes. Ce fut également un plaisir de travailler avec M. Keller, qui a su mener, avec écoute, tact et compétences, ses équipes, les projets de la pension et des appartements avec encadrement ainsi que les dossiers en cours. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite de sa carrière.

Pour notre fondation, l'annonce de ces deux départs a fourni l'occasion de questionner les structures et l'organisation des petites structures que sont la pension, Le Clos et l'Ermitage. Il est apparu que réunir ces structures sous une direction unique avait du sens pour favoriser des synergies, maintenir les dotations soignante et SOHO requises et assurer la formation indispensable du personnel. Le Conseil de fondation, convaincu que le dialogue et l'écoute sont nécessaires pour mener cette réorganisation, a confié la direction unique à Mme Erard.

Aux Charmettes, c'est M. Roy, directeur des Arbres, qui a été nommé par le Conseil de fondation. Un choix cohérent, vu la qualité du travail mené, tant dans la gestion professionnelle et bienveillante des équipes qu'au niveau financier.

Quant à la direction du Home médicalisé Les Arbres, elle a été confiée à M. Favre, qui, de suite, a pris en main l'institution avec entrain et talent.

L'année a été particulière également en raison de la pandémie. Ce fut éprouvant, difficile, compliqué, stressant tant pour les résident·e·s et leurs proches que pour nos collaboratrices et collaborateurs qui se sont montré·e·s exemplaires. Ils·elles ont trouvé la force nécessaire jour après jour pour s'entraider, se soutenir, se réinventer et accompagner les bénéficiaires de manière professionnelle et humaine. La fondation a tenté de manifester son soutien en mettant sur pied des concerts donnés par les élèves de la HEM et du Conservatoire, en offrant des bons d'achats et des cadeaux en tout genre comme du chocolat à Pâques et des paniers de fruits.

La FECPA a durant l'année 2020 finalisé de nombreux projets, qui ont tous pour objectif principal de répondre aux défis du vieillissement de notre population et de développer la qualité de l'accueil: La Sombaille a accueilli 25 résident·e·s du CNP, créant ainsi une unité de psychiatrie dans son institution. Bienvenue également aux équipes du CNP! La Sombaille toujours a affiné son projet d'agrandissement et de rénovation de l'institution.

La collaboration avec la Fondation Le Temps Présent s'est intensifiée pour, nous l'espérons, aboutir à une fusion d'ici 2021. Ce projet de fusion projette également de transférer, dans un nouveau bâtiment au Sud du Home Les Arbres, les activités de Temps Présent. Là aussi, le travail a avancé et les plans vont être déposés prochainement!

Enfin, aux Charmettes, les plans pour la construction d'un bâtiment dédié uniquement au court séjour sont terminés! Tous ces projets sont mangeurs d'énergie et de temps et la FECPA a la chance de pouvoir compter sur une équipe de direction particulièrement dynamique. Nous sommes aujourd'hui vraiment impatients de connaître les réactions du SCSP pour les concrétiser.

Enfin, un dossier est toujours en cours, important pour notre fondation ainsi que pour les collaboratrices et collaborateurs: les négociations pour la CCT 21.

Nous tenons ici à réitérer nos remerciements à tous les collaboratrices et collaborateurs pour leur implication auprès de nos résident·e·s, avec un merci tout particulier à l'équipe du pôle administration qui a su, malgré l'absence de la directrice, assurer la bonne gestion de la fondation! Nos remerciements vont également aux membres de la direction pour leur travail quotidien, leur engagement et leur créativité, ainsi qu'aux membres du Conseil de fondation et aux membres du comité directeur qui accompagnent et soutiennent le travail des directions.

Neuchâtel, mai 2021.

Au nom du Conseil de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées

Le président Christophe SCHWARB La présidente du comité directeur Corine BOLAY MERCIER

2. Organes de la Fondation

Conseil de fondation

Période législative 2018 - 2021

Président M. Christophe SCHWARB, Neuchâtel

Vice-présidente Mme Viviane HOULMANN-TRAVERSA, La Chaux-de-Fonds

Secrétaire M. Jean-Marc BRUN, La Chaux-de-Fonds

Membres M. Alain BLANDENIER, Villiers

Mme Corine BOLAY MERCIER, Le Locle M. Martial DEBÉLY, La Chaux-de-Fonds M. Claude GUINAND, Saint-Blaise

Mme Magali LEHMANN MEYRAT, Les Planchettes

Mme Anne-Françoise LOUP, Neuchâtel

M. Pierre MATILE, Bevaix

Mme Monica RAHM MATTHEY, Dombresson M. Jean-Pierre WILDHABER, Corcelles

Comité directeur

Présidente Mme Corine BOLAY MERCIER

Membres M. Claude GUINAND
M. Pierre MATILE

Autorité cantonale de surveillance

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale à Lausanne exerce la surveillance de la fondation.

Directions des institutions et de l'administration avec voix consultative sur invitation

Administration FECPA Mme Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER

Home médicalisé Les Arbres M. Claude-Alain ROY jusqu'au 15 novembre 2020

M. Jean-Marc FAVRE, dès le 1er novembre 2020

Home médicalisé Les Charmettes M. Olivier SCHNEGG jusqu'au 30 novembre 2020

M. Claude-Alain ROY, dès le 16 novembre 2020

Home de l'Ermitage Mme Vanessa ERARD

Les Logis du Clos M. Serge KELLER, jusqu'au 15 octobre 2020

Mme Vanessa ERARD, dès le 1er octobre 2020

EMS La Sombaille Mme Claudine MANGEAT

Médecins-responsables ou partenaires des institutions

Home médicalisé Les Arbres

Dr Ricardo FERRANDO MORANT

Home médicalisé Les Charmettes

et Home médicalisé Le Clos Dr André-Philippe MÉAN

EMS La Sombaille Dresse Cécile WILLEM-CLUZEAU

Dr Ricardo FERRANDO MORANT

Seul le Dr Ferrando Morant a occupé la fonction de médecin-responsable au Home médicalisé Les Arbres jusqu'au 31 décembre 2020.

Home médicalisé Les Arbres 28e rapport annuel



« Nul n'est irremplaçable » écrivait M. Claude-Alain Roy alors qu'il annonçait son départ après 10 ans passés à la tête du Home Les Arbres.

L'année 2020 a certes été l'année « Covid » mais pour le Home Les Arbres, c'était aussi un changement de direction avec le départ d'un chef très apprécié et les doutes et les craintes légitimes générés par l'arrivée d'une nouvelle personne inconnue qui allait guider l'institution en plein milieu d'une crise sanitaire.

«Une crise qu'on accepte est une aventure», Bertrand Piccard.

En cette année si extraordinaire, la vie de l'institution, celle des résidentes et de leur famille, celle de notre personnel et de leur famille et finalement la vie de notre civilisation a été totalement bousculée, chamboulée, voire transformée en mettant en évidence la fragilité de nos aînées devant un virus jusqu'alors inconnu.

Dès le printemps 2020, toutes les institutions se sont retrouvées au centre d'une couverture médiatique sans précédent. Elles ont dû prendre des dispositions et de lourdes mesures de protection pour



contrer ce nouveau risque mais parfois aussi pour faire face au discrédit que la pandémie jetait sur les EMS.

On applaudissait le personnel soignant hospitalier et on se scandalisait des morts en EMS!

Face à ce grand écart, le Home Les Arbres, ses cadres et son personnel sont restés engagés, avec courage et humanité, auprès des résident·e·s en veillant à leur sécurité et en réinventant l'accompagnement et les soins en période de confinement.

Vie de la maison

Service des soins

Le service des soins a joué un rôle primordial dans notre gestion de la pandémie en partageant et en appliquant avec anticipation les normes PCI.

Dès la première apparition du virus sur le territoire suisse, les masques (en quantité suffisante) et le gel de désinfection ont été mis à disposition et rendus obligatoires. Les directives des autorités sanitaires ont été anticipées et les réponses en cas d'infection dans le home ont été définies et préparées.

Rigoureuse mais flexible et en appliquant strictement des mesures de protection, cette gestion de la pandémie a permis au Home Les Arbres de vivre sans Covid jusqu'en novembre 2020, quand la première vague a frappé l'institution. L'absence du personnel mis en quarantaine ou malade et simultanément l'isolement des résident·e·s positives et positifs, malades ou en fin de vie a fait peser un lourd fardeau sur les épaules d'un personnel déjà fatigué par de longs mois de doutes et de craintes.

Service médical et thérapeutique

Durant cette aventure, la présence de notre médecin et les services de notre psychologue nouvellement recrutée ont été un atout pour nous aider à comprendre ce virus, apaiser les craintes, soulager l'isolement et pallier l'éloignement des proches si douloureusement vécu par nos résident·e·s.

Service socio-hôtelier

La pandémie a aussi impacté fortement le service hôtelier qui a dû revoir son fonctionnement pour garantir une désinfection quotidienne du home et particulièrement de toutes les sources possibles d'infection (poignées de portes, mains courantes, etc.) tout en assurant au quotidien le confort de nos résident·e·s.



De son côté, le service socioculturel s'est engagé dans l'aventure en misant sur la technologie pour maintenir les liens familiaux (WhatsApp, FaceTime, Skype) et organiser des matchs au loto virtuels. Un accompagnement plus intime, voire individuel a été imaginé pour répondre aux différents besoins tout en maintenant les distances. Dans ce sens, le jardin est devenu une scène pour organiser des «concerts aux balcons» mais aussi pour créer un peu d'émerveillement durant la période de Noël.

Le partenariat avec les familles et les proches a aussi dû être repensé. Une communication transparente et régulière a été privilégiée pour les rassurer et les convaincre d'adhérer aux douloureuses mesures de protection que nous avons dû prendre. Une nouvelle organisation des visites a par ailleurs été attribuée au service socio-culturel afin que ces dernières puissent se faire dans les meilleures conditions et représenter un beau moment de partage.

Projets

Toujours à l'étude en 2020, le processus de fusion entre la FECPA et la Fondation Le Temps Présent a finalement abouti en mars 2021. La construction d'un nouveau bâtiment attenant au Home Les Arbres pour le déploiement des deux missions de Temps Présent (le court séjour et l'accueil de jour) est confirmé ainsi que les aménagements du Home Les Arbres (projet « FuturArbres »), sanctionné le 5 novembre 2018, soit la construction d'une cuisine et d'un restaurant ainsi que le déménagement de l'unité de psychogériatrie au premier étage.

Il s'agit d'enjeux majeurs pour le développement de l'institution, pour la prise en charge et l'accompagnement de personnes âgées mais également au niveau financier avec des investissements importants pour les années à venir qui s'inscrivent pleinement dans la planification médico-sociale orchestrée par le canton.

Conclusion

Ces derniers mots vont directement aux collaboratrices et collaborateurs du Home Les Arbres qui ont vécu, comme tant d'autres, une année intense dans des conditions parfois incroyablement difficiles et qui méritent toute notre gratitude et notre reconnaissance pour leur courage, leurs efforts et leur comportement exemplaire.

Un merci final à toutes et à tous pour votre accueil et votre confiance pour la suite de cette aventure.

La Chaux-de-Fonds, mai 2021.

Le directeur Jean-Marc FAVRE

4. Home médicalisé Les Charmettes 37e rapport annuel



Une nouvelle plume trempe son bec dans un encrier pour rédiger ces quelques lignes destinées à vous faire partager la vie des Charmettes durant cette année 2020 si particulière pour nous toutes et tous. Une nouvelle plume non pas parce que la précédente était usée et fatiguée, bien au contraire, elle avait encore un bec bien affûté, une énergie, une envie et une vitalité hors norme mais simplement parce que le temps était venu, pour M. Olivier Schnegg, directeur de la maison depuis 2009, de prendre une retraite bien méritée, selon la formule consacrée, à partir du 1er décembre 2020.

Difficile de passer sous silence cette période de pandémie mais essayons toutefois de ne pas lui donner la place de numéro 1 qu'elle occupe malheureusement dans nos vies depuis une année et penchons-nous plutôt sur les événements, réalisations ou projets marquants de l'institution.

Vie de la maison

Traditionnellement, le 1er mai, Mme Simonetta Sommaruga, présidente de la Confédération durant l'année 2020, rend visite à des personnes engagées dans des secteurs d'activités où les conditions de travail sont réputées difficiles. Cette rencontre prévue aux Charmettes, seul EMS du canton à proposer l'ensemble des missions principales de la PMS, planifiée bien avant le mois de mars et les décisions difficiles prises par la Confédération pour faire face à la Covid, prend alors une dimension encore plus particulière.

Tout le monde est à pied d'œuvre, porte-parole de la Confédération, autorités cantonales, Ser-



vice cantonal de la Santé publique et évidemment Les Charmettes pour réserver un accueil chaleureux, professionnel et donnant du sens à cette rencontre. Mme Sommaruga est accueillie en début d'après-midi et elle a l'occasion de saluer à distance les résident·e·s et le personnel installés sur les balcons, munis de petits fanions aux couleurs de La Suisse.

Dès son entrée dans la maison, des mélodies jouées au piano par une résidente centenaire accueillent et émerveillent immédiatement Mme Sommaruga, elle-même pianiste diplômée du Conservatoire de Lucerne.

Une table ronde est dressée où sont réunis différent-e-s professionnel·le-s de l'institution (apprenti-e-s, collaboratrices et collaborateurs, civiliste) pour y échanger de leurs réalités au quotidien, des aspects de formation, d'intégration ou de contribution à la vie institutionnelle, de leurs relations avec les résident-e-s et des adaptations de vie dues à cette pandémie. Une résidente ayant surmonté la Covid y participe également. Ce moment d'échanges prend alors une dimension conviviale et spontanée malgré son côté officiel. Il est agrémenté par la dégustation de petits chocolats noirs en forme de coronavirus confectionnés par notre équipe de cuisine et la distribution de bouquets de muguets. Le temps passe vite, trop vite, mais tous les échos de cette rencontre, en premier lieu la lettre de remerciements et de gratitude de Mme Sommaruga, ont fait de cette visite un moment unique pour Les Charmettes.

Autre temps fort, la sortie en librairie en fin d'année du «Livre de Mamette», un livre de cuisine mijoté par des résident·e·s.

Au départ, une idée simple : se réunir autour d'une table et passer des moments conviviaux. Les rencontres autour de recettes, de peintures et de discussions aboutissent à l'idée un peu folle d'en faire un livre.

Les Editions d'en-bas ont cru en la pertinence de donner vie et forme au Livre de Mamette en acceptant de l'éditer afin que soient transmis quelques mots choisis, quelques touches de couleurs et autant de saveurs aux personnes qui chemineront et rêveront au fil des pages.

Ce livre a été remis comme cadeau de fin d'année à tout le personnel du home, aux résident·e·s et familles impliquées. Il est également en vente dans de nombreuses libraires, bien entendu aussi directement au home.

Service des soins

Le service des soins a vu l'ouverture en janvier 2020, au 3e étage (10 lits), de la partie court séjour psychogériatrie et en milieu de l'année du lit d'urgence sociale. Ces nouvelles prestations complètent les



actuelles missions et positionnent les Charmettes comme acteur important de la planification médico-sociale.

Malheureusement, ces nouvelles missions ont été perturbées par l'arrivée de la Covid et des deux vagues du printemps et de l'automne. Effectivement, certaines personnes étaient réticentes à entrer en institution et le taux d'occupation des lits, de manière générale, s'en est évidemment ressenti.

Durant cette longue période ou l'institution était fermée, il a fallu continuer d'assurer la meilleure qualité de vie possible en respectant la dignité et les choix de chacun·e.

Nous relevons le professionnalisme de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des soins qui ont été présent et durant cette période sans relâcher l'effort, mettant en danger leur propre santé ou celle de leurs proches.

Service médical thérapeutique

Notre médecin, le Dr Méan a eu l'occasion de poursuivre sa participation à l'aventure pionnière qu'est le court séjour aux Charmettes. Il a pu compter sur le travail pluridisciplinaire des services, l'enthousiasme des équipes soignantes, les compétences de nos physio- et ergothérapeutes. Cependant, il a aussi rencontré des difficultés, notamment au niveau de la transmission des informations médicales à l'intérieur du réseau.

La Covid a apporté son lot d'événements tristes et parfois bouleversants, mais aussi des occasions d'acquérir de nouvelles expériences surtout au niveau humain et médical. Nous nous réjouissons particulièrement du soutien apporté et de la collaboration qui a prévalu durant l'année écoulée.

Service socio-hôtelier

Rendons-nous pour commencer en cuisine où l'activité a été intense puisque nous produisons depuis l'été 2020, des repas pour le Home L'Ermitage, institution qui a rejoint la FECPA en début d'année 2020 et avec laquelle nous avons mis en œuvre très rapidement des synergies. Ainsi, nous produisons à leur intention, 7 jours sur 7, une vingtaine de repas de midi et de repas du soir, du potage au dessert. Les com-

mandes nous parviennent quotidiennement avec une liste de régimes et de textures et nous mettons un point d'honneur à satisfaire nos nouveaux clients avec une cuisine variée et équilibrée. Le service technique s'est associé à cette nouvelle prestation puisqu'il assure la livraison des repas à L'Ermitage dans des box adaptés avec un véhicule des Charmettes.

Ainsi, avec Pro Senectute, l'Ermitage et notre Foyer de Jour « au 10b », ce sont quelques 160 repas qui sont préparés quotidiennement en cuisine pour l'extérieur, on en arriverait presque à « oublier » la confection des repas pour les 110 résident·e·s de la maison et le personnel!

Des travaux de rénovations diverses ont été entrepris dans le bâtiment, aussi bien dans les espaces collectifs que dans les chambres des résident·e·s. Ainsi, étage après étage, chambre après chambre, l'institution se rénove et entend proposer à ses hôtes le plaisir de vivre dans un lieu chaleureux et douillet. Cela nécessite une planification étroite de la part de l'intendance pour coordonner les interventions et perturber le moins possible la vie de nos résident·e·s.

Service socioculturel

En septembre, un groupe de résident-e-s est parti durant 4 jours en vacances «se changer d'air et les idées » au centre de la Grand-Borne à L'Auberson. Les pâturages – une résidente a même trouvé un trèfle à 4 feuilles -, les forêts, les vaches, ont fait ressurgir de nombreux souvenirs. Une balade en calèche, la visite du musée des automates à musique et les moments de jeux et d'échanges sur la terrasse ensoleil-lée ont permis à toutes et tous les participant-e-s, personnel compris, de créer des liens et de passer de merveilleux moments faits de rires et de bonne humeur.

Malgré une courte période de fermeture suivie d'une baisse de fréquentation temporaire, l'année 2020 a été une année de consolidation pour le foyer de jour « Au 10B ». En effet, les deux appartements contigus destinés à l'accueil gériatrique et psychogériatrique sont maintenant aménagés et organisés en fonction des particularités de chaque hôte accueilli.

Le parc extérieur nous offre la possibilité d'étendre nos projets d'accompagnement vers des activités manuelles permettant le maintien des acquis et la mise en valeur de compétences particulières de certains bénéficiaires. Râteaux, pelles, marteaux, scies et pinceaux ont ainsi servi à terminer l'aménagement de notre potager, la mise en place de la terrasse et d'une jolie clôture. Cabane à insectes, maisonnette pour hérissons, petite fontaine et cabanon de jardin, tout y est!

Projets

C'est au pas de charge et tambour battant que les commissions techniques et de construction du projet d'extension du court séjour des Charmettes, accompagnées efficacement et professionnellement par le bureau d'architecte Andrea Pelati, ont travaillé durant cette année 2020 pour aboutir, en novembre, au dépôt de la demande du permis de construire. Le projet consiste à pérenniser la poursuite de la mission de court séjour gériatrique de 30 lits, assurée de manière provisoire depuis octobre 2018 dans le bâtiment existant, par le transfert de cette prestation dans un nouveau bâtiment contigu situé à l'est, complètement adapté aux exigences et normes actuelles. Une entrée unique située au centre du complexe mais aussi une réorganisation et réaffectation des locaux à l'intérieur du bâtiment existant sont prévues, notamment une augmentation de l'accueil en chambre à un lit pour les résident es hébergé es en long séjour avec la volonté de maintenir à 110 le nombre de lits. Le feu vert rapide de nos autorités est attendu avec impatience pour poursuivre le développement du pôle de compétences des Charmettes.

Deux cheffes de service ont souhaité prendre leur retraite en 2021, Mme Martine Vermeulen, responsable du service socioculturel qui nous quittera en juin après 24 années d'activité et Mme Catherine Aver, responsable du service de l'administration, qui partira cet automne alors qu'elle était entrée au service

du home en 1989. A elles deux, elles totalisent 56 années d'activité et, avec leurs futurs départs, c'est une partie de la mémoire et de «l'ADN» du home qui s'en vont. Ce sont des événements marquants que nous aimerions pouvoir évidemment célébrer à la hauteur de l'investissement et apports inestimables de ces deux responsables pour la maison mais les conditions sanitaires du moment dicteront les choses.

Conclusion

Traditionnellement réservée aux remerciements, cette partie prend encore plus de sens cette fois-ci. «2020 MERCIS» à toutes celles et ceux qui ont fait la vie de la maison durant cette année si particulière, merci évidemment à notre personnel qui s'est investi plus que jamais dans des conditions difficiles, au comité directeur, au Conseil de fondation de leur soutien mais aussi aux résident·e·s, familles, proches de leur patience et compréhension. Il ne faut pas oublier dans cette liste, non exhaustive, toutes les institutions, associations (PC, armée, ANEMPA, écoles,...) et toutes et tous les autres actrices et acteurs et personnes, parfois anonymes, qui nous ont soutenu et apporté compétences, disponibilités et solidarité de tant de manières différentes, toutes si précieuses, avec la préoccupation constante du bien-être de nos aîné·e·s.

Neuchâtel, mai 2021.

Le directeur Claude-Alain ROY

5. Home médicalisé Le Clos 109e rapport annuel



L'année 2020 a été ponctuée de moments importants pour le Home médicalisé le Clos.

Dès le mois de juillet, l'équipe a été informée du départ du directeur M. Serge Keller, directeur qui a dirigé le Home Le Clos avec bienveillance durant 7 ans. Je tiens ici à remercier M. Keller, pour son engagement à me remettre les clés de la maison dans les meilleures conditions possibles.

Rapidement, l'équipe du Clos a été informée que le Conseil de fondation de la FECPA m'a fait confiance pour reprendre le poste de direction des Logis du Clos, tout en gardant le poste de direction de l'Ermitage.

Dès le mois d'octobre, c'est notre infirmière-cheffe, Mme Oriane Declercq, qui a annoncé son départ. Trouver une infirmière cheffe aussi compétente pour une petite institution était un vrai défi et notre choix s'est porté sur Mme Nathalie Joliat, qui nous a convaincus, au travers de ses compétences professionnelles et humaines, qu'elle a toutes les capacités requises pour assumer ce poste.

Enfin, comme pour toutes les institutions, dès mars, la pandémie a impacté la gestion de l'institution.

Je tiens à souligner l'extraordinaire dévouement dont fait preuve le personnel de notre maison au quotidien, particulièrement durant cette pandémie et je remercie ici toutes les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement.

Vie de la maison

Service des soins

L'année 2020 a été une année particulièrement compliquée avec la pandémie, la fermeture des portes aux familles et le changement de direction et d'infirmière-cheffe. Le personnel soignant a dû s'adapter avec une charge de travail nettement augmentée et faire connaissance avec deux nouvelles personnes à la tête de l'institution. Nous tenons à les remercier pour leur flexibilité et leur disponibilité durant cette période qui aura eu un impact non négligeable dans leur vie.

Dès le mois de novembre, l'équipe a été renforcée par du personnel soignant ainsi que par un étudiant pour gérer et organiser les visites des familles trois jours par semaine. Cette réouverture a été très appréciée par les familles et nos résident·e·s, très en manque de leurs proches.

Malgré la pandémie, une nouvelle collaboration avec la pharmacie Pillonel de La Chaux-de-Fonds a pu être organisée. Un système de semainier performant assurant une meilleure sécurité et un meilleur suivi a été mis en place. A court terme, un gain en temps sera également possible, permettant au personnel soignant d'avoir plus de temps pour accompagner nos résident·e·s.

Les formations habituelles n'ont malheureusement pas pu avoir lieu, cependant plusieurs supervisions sur la prise en soins des résident·e·s avec des troubles cognitifs et psychiatriques ont été assurées par le Docteur Trégouet et le CNP. Le Docteur Méan, médecin responsable de notre institution, effectue également régulièrement des rencontres avec les équipes pour les accompagner et les soutenir dans le suivi de situations complexes vécues par nos résident·e·s. Un tout grand merci à eux pour leur présence auprès de nos résident·e·s et des collaboratrices et collaborateurs.

Durant cette année 2020, les synergies avec le Home de l'Ermitage ont perduré, même si nous avons durant plusieurs mois repris chacun nos piquets respectifs et limité les échanges de collaboratrices et

collaborateurs afin d'éviter une éventuelle propagation du virus. Heureusement, nous avons eu la chance que nos résident es ne soient pas touché es par ce virus durant cette année 2020.

Animation

Durant l'année 2020, le service de l'animation a fonctionné en suivant les recommandations du SCSP. La taille humaine de l'institution a permis d'assumer le défi d'être flexible, inventif et inventive dans les prestations proposées! Au vu de la souffrance de l'isolement social que nos résident·e·s vivaient, la priorité a



été mise sur l'accompagnement individuel. Les activités à effets thérapeutiques ont été également très appréciées (massages des mains, mandalas, jardinage, Colporteurs'Couleurs). Les ateliers habituels ont été maintenus mais adaptés pour être compatibles avec les mesures sanitaires: Mémoire, Créativité, Gym, Jeux de société, Tournoi de quilles, FormaCubes, etc.) La chance d'avoir un civiliste en animation pendant huit mois a favorisé la disponibilité auprès de nos aîné·e·s.



Durant le peu de semaines de «liberté» en 2020, nous avons réussi à organiser sept sorties, en petits groupes, dans la région, et ceci pour le plus grand plaisir de nos résident·e·s.

Tout en respectant les consignes de précautions liées à la pandémie, nos aîné·e·s ont eu beaucoup de plaisir d'assister à neuf prestations musicales (Fête du Nouvel An, 1er Août, veillées de Noël, Noël des résident·e·s, concerts offerts par des bénévoles, activités intergénérationnelles, etc.).

Les magnifiques photos de l'exposition Discover de M. Florian Fatton ont mis des couleurs partout dans la maison et ont fait voyager nos résident-e-s à travers le monde pendant cette année particulièrement difficile.

Cuisine

Au cours de l'année 2020, nous avons accueilli en cuisine Messieurs Nathanael Ferraroli et Michael Rickli en tant que civilistes affectés pour des périodes différentes. M. Bellouet a également travaillé pour une période de 3 mois en cuisine, dans le cadre d'un placement par l'assurance-chômage. La collaboration s'est déroulée dans une atmosphère agréable et enrichissante pour tout un chacun.

Le personnel de cuisine a préparé des cantines pour quelques locataires des Vignes du Clos durant l'année et l'animatrice a organisé dans le courant de l'année quatre repas pris en commun pour un total de 44 personnes. Les menus ont tous été confectionnés par le personnel de cuisine du Clos.

Concernant les fournisseurs, nous avons effectué un changement: le pain et les produits dérivés de la boulangerie sont dorénavant livrés par la Gourmandise de Boudevilliers et nous sommes heureux de pouvoir collaborer avec des entreprises de la région, objectif que nous souhaitons réaliser à moyen terme.

En raison de la pandémie, les prix de certains produits alimentaires ont subi des augmentations assez importantes, cependant le budget a pu être respecté tout en maintenant la qualité. Concernant le matériel de cuisine, nous avons eu quelques soucis avec le congélateur dont la durée de vie est de plus de 20 ans!

Service socio-hôtelier

L'année 2020 a été une année assez mouvementée avec la pandémie, mais tout s'est plutôt bien passé pour notre service! Il y a eu une très bonne collaboration avec la cuisine, les soins et l'animation ainsi qu'avec Le Logis et Les Vignes du clos. Nous avons accueilli deux personnes de l'ORP durant plusieurs mois que nous avons pu accompagner dans leurs démarches professionnelles et qui ont apporté un soutien non négligeable à l'équipe.

Les travaux suivants ont été réalisés:

- Remplacement du moteur du fumoir
- Changement du vase d'expansion de la chaudière
- Remplacement de 3 panneaux solaires cassés lors de la tempête au mois de janvier 2020

Cette année, nos achats ont été les suivants:

- 6 nouveau lits ainsi que 6 lampes de chevet et 6 tables de nuits
- Nouveaux stores (toile) dans la cuisine

Je tiens à souligner que toute l'équipe a été très solidaire tout au long de l'année et que nous avons pu compter sur l'engagement et la motivation de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs.

Conclusion

Ces mois de 2020 ont été pour ma part une « prise de température » afin de bien connaître l'équipe et son fonctionnement et de pouvoir ensuite faire des propositions en adéquation avec leurs besoins ainsi que ceux des résident·e·s accueilli·e·s. Je transmets à nouveau mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel du Home Le Clos pour son excellent travail et son investissement auprès de nos résident·e·s.

En cette année difficile de pandémie, je remercie l'ANEMPA pour son suivi en étroite collaboration avec le Service cantonal de la Santé publique nous permettant de garantir sur le terrain la vie la plus équilibrée possible.

Je tiens à remercier très chaleureusement le comité directeur, particulièrement sa présidente Mme Corine Bolay Mercier, de m'avoir offert la possibilité de reprendre la direction des Logis du Clos. J'en suis honorée et me réjouis de mener les différents projets permettant à ces institutions une évolution propice au bien-être des personnes accueillies, mais aussi de belles conditions de travail pour ses collaboratrices et collaborateurs. Merci également au Conseil de fondation et à ses différents organes qui nous accompagnent tout au long de l'année pour mener à bien notre mission.

Un tout grand merci à mes collègues de l'équipe administrative de la FECPA. Grâce à votre professionnalisme et votre bienveillance, je me sens vraiment soutenue. Merci à Mme Gisèle Hostettler Fässler d'avoir permis une réorganisation administrative efficace pour les différents sites!

Pour clore ce rapport, encore un grand merci également aux proches, aux bénévoles et aux aumôniers pour leur soutien et leur présence auprès des résidentes.

Neuchâtel, mai 2021.

La directrice Vanessa ERARD

6. Le Logis, pension7e rapport annuel



Au début de l'été, les pensionnaires ainsi que les collaboratrices et collaborateurs ont été informés du départ de M. Serge Keller, directeur en poste depuis le début de l'aventure du Logis. Je tiens ici à le remercier pour son travail conséquent ayant permis la création de cet endroit tellement chaleureux et pour l'instant encore unique au sein de la planification médico-sociale, mais ô combien important et nécessaire. Les pensionnaires, aux histoires de vie surprenantes, cohabitent sous ce même toit, en en faisant ainsi un lieu un peu à part, un peu magique. Une équipe d'un grand professionnalisme et dotée d'une forte cohésion œuvre au quotidien pour répondre aux multiples et divers besoins de ses habitant·e·s.

Equipe d'encadrement



Comme pour la plupart des structures d'accompagnement du canton, l'année 2020 a profondément été marquée par l'installation durable de la Covid dans notre quotidien. Pour des raisons de sécurité et de prophylaxie, nous avons été dans l'obligation d'interdire les déplacements de nos pensionnaires hors des murs ainsi que les visites au sein de la maison. Le personnel a dû s'astreindre à mettre un masque en permanence et faire respecter des consignes strictes d'hygiène pour toutes et tous. Il a également dû se résoudre à mettre des distances avec les résident es: ne plus manger avec eux, limiter fortement les activités de groupe (en particulier les sorties) et les rapprochements physiques.

Notre population, déjà fragilisée psychiquement, en a énormément souffert: perte de repères, de liens sociaux, désœuvrement, péjoration de l'ambiance générale... Sans compter que le masque crée une barrière relationnelle supplémentaire, du fait de la difficulté à déchiffrer le non-verbal et à rester en lien visuel. Chacun·e a dû s'habituer à ce nouveau mode de vie.

Animation



L'équipe a dû déployer des trésors d'imagination et redoubler d'attentions pour éviter que nos pensionnaires ne décompensent massivement...

Pour rester dans une logique de vie et de partage, nous avons adapté nos activités (quitte à accepter d'en supprimer momentanément quelques-unes):

- Gymnastique assise.
- Atelier cuisine en éloignant les postes les uns des autres.
- Jeux de société avec distance relationnelle.

- Films en petits groupes.
- Moments conviviaux et informels d'échange (apéros, 4 heures, thé, lecture de journal).

Cette épreuve a également été difficile à vivre pour notre équipe, qui a dû faire face à cette péjoration du cadre de travail en gardant le sourire et en tentant de maintenir une ambiance chaleureuse pour toutes

et tous. Ceci en plus des circonstances et des épreuves que nos collaboratrices et collaborateurs traversaient parfois en même temps dans leurs familles respectives.

Malgré la morosité générale, nous avons réussi à maintenir un climat agréable et à sécuriser les plus démunis. Les hospitalisations ont été limitées au minimum, en collaboration avec le CNP, qui s'est pour l'occasion déplacé au Logis. De plus, malgré trois cas de contamination parmi notre personnel, aucun de nos résident·e·s n'a contracté le virus. Preuve que les mesures mises en place ont déployé leurs effets!

Equipe socio-hôtelière

Au printemps, le projet de réorganisation de la cuisine mené depuis plusieurs mois par mon prédécesseur a été concrétisé. Nous avons désormais un cuisinier en poste et une collaboration avec le Home des Lilas, ce qui a permis d'adapter le budget et de pérenniser notre mission sur le long terme. Ce projet fait partie intégrante d'une réflexion générale nécessaire à court terme: comment optimiser notre fonctionnement et réduire nos coûts pour être autonome et supprimer (dans la mesure du possible) le subventionnement de l'Etat?

Pour y parvenir et durant cette pandémie, nous avons également augmenté les synergies entre institutions FECPA, par exemple en ce qui concerne la fourniture de matériel de protection et les échanges de collaboratrices et collaborateurs.

Nous avons aussi cette année pu bénéficier de civilistes durant plusieurs mois. Ils ont apporté leur aide dans le secteur de l'intendance et l'accompagnement de nos pensionnaires.

Le chargé de sécurité, M. Patrick Petermann, est un précieux soutien à la direction pour le suivi des directives en lien avec la santé et la sécurité au travail, mais également pour ce qui est de la mise aux normes du bâtiment. Il y effectue des contrôles réguliers et a également rencontré nos pensionnaires pour leur transmettre des informations utiles à leur propre sécurité au sein du Logis.

Les projets de formation ont cette année été mis entre parenthèse, comme dans la plupart de nos institutions.

Conclusion

J'aimerais remercier sincèrement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur travail performant et bienveillant, ainsi que pour l'accueil chaleureux dont j'ai pu bénéficier. Je me réjouis de poursuivre l'histoire du Logis avec eux et avec nos pensionnaires, dont les parcours de vie me questionnent, me surprennent mais me touchent toujours.

Un grand merci à toute l'équipe administrative de la FECPA qui m'apporte un soutien conséquent pour la réalisation de mon activité désormais multi site. Merci également au comité directeur pour son ouverture, ses conseils et son intérêt pour nos missions.

Enfin, un merci tout particulier au Conseil de fondation de m'avoir offert la possibilité de reprendre ce poste de direction, j'en suis honorée et m'investirai pleinement pour donner à la mission de cette institution l'avenir qu'elle mérite.

Dombresson, mai 2021.

La directrice Vanessa ERARD

7. Les Vignes du Clos 4e rapport annuel



Pendant de courtes périodes, hors des périodes de distanciation sociale imposée par la Covid-19, 25 activités ont été mises en place en 2020. Les locataires ont pu se rencontrer dans la salle commune pour des cafés bla-bla, cafés brin de jasette, des fêtes d'anniversaires, des repas ou apéritifs. Certains locataires ayant des intérêts communs se sont retrouvés pour des parties de Scrabble ou de cartes. Ces activités ont réuni 198 participant·e·s. Les repas dans la salle polyvalente ont été nettement moins nombreux que les années précédentes (quatre pour 39 participant·e·s).



C'est dans le cadre des animations dans la salle polyvalente que les locataires ont créé, avec la référente de maison, une ambiance conviviale de partage et de soutien.

Voici quelques chiffres concernant l'accompagnement des locataires par nos référentes de maison. Le premier confinement a été une période rouge qui a mené les référentes de maison à revoir leurs prestations aux locataires. Les visites de courtoisie et de sécurité ont été transformées en

- · Visites par téléphone
- Visites à la porte

Il y en a eu 182 durant l'année. L'important a été de rester en contact.

Les repas livrés par le Home Le Clos aux locataires dans leur appartement ont été très nombreux pendant cette période de pandémie (905). C'est également 69 heures de ménage qui ont été effectuées dans les appartements par le service hôtelier de l'EMS.

Les manifestations à l'occasion du jubilé de la fin de la construction du bâtiment ou encore les fêtes religieuses tels que Pâques et Noël n'ont pas pu être célébrées cette année. C'est pourquoi, afin de marquer son soutien aux locataires durant cette période de pandémie, la FECPA a offert un bon de CHF 50.— à chacun·e à faire valoir sur des prestations au Home médicalisé Le Clos.

Il y a eu quelques déménagements aux Vignes du Clos en 2020: une locataire est décédée et une autre est partie en EMS. Une locataire d'un appartement sis à l'étage -3 a souhaité reprendre un appartement à l'étage -1 afin de bénéficier d'un plus grand dégagement, d'une vue plus étendue sur le lac.

La FECPA a décidé de modifier le revêtement du sol de la pièce de vie dans les appartements en cas de déménagement. Effectivement, le béton ciré sans enduit n'a pas été simple d'entretien et est resté marqué par les éclaboussures. Deux appartements ont ainsi déjà été rénovés. La construction a maintenant 3 ans et des défauts ont été constatés dans le traitement du sol des salles d'eau. La résine qu'elle soit rose, jaune ou encore orange devra être remplacée.

Conclusion

Un grand merci à Mmes Gambarini et Camarda pour leur engagement dans leur fonction de référentes de maison, pour l'organisation quotidienne et l'encadrement des locataires. Mme Camarda a été remplacée dès le 2e semestre 2020 par Mme di Palo. Un grand merci au Home Le Clos pour son appui dans la gestion de l'immeuble et pour sa disponibilité pour les locataires.

Merci à Mme D'Angelo, en charge de la Gérance des immeubles à la FECPA, toujours attentive aux besoins des locataires, si efficace dans la résolution des problèmes et dans la gestion de l'immeuble.

Neuchâtel, mai 2021

La directrice administrative Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER

8. Home de l'Ermitage 1er rapport annuel



J'ai le plaisir de rédiger le premier rapport annuel du Home de l'Ermitage en tant qu'entité FECPA. La fusion du Home de l'Ermitage avec la FECPA doit beaucoup à Mme Anne-Françoise Loup, ancienne Présidente du Conseil de Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes, Hôtel des Associations et je tiens ici à l'en remercier.

Au vu de l'année écoulée, on ne peut que constater que ce projet est arrivé au bon moment: jamais notre petite institution psychogériatrique n'a eu autant besoin de soutien, d'échanges, de collaborations et de synergies. Après un bon démarrage 2020, la pandémie est venue bousculer notre quotidien et nous avons pu trouver au sein de la FECPA les ressources nécessaires pour traverser cette crise.

Courant octobre, nous avons à nouveau réorganisé notre fonctionnement suite à ma nomination aux Logis du Clos. Le collège des cadres a pu compter sur le soutien de notre coach pour nous aider à réadapter notre organisation et optimiser notre temps. Grâce à la confiance établie depuis ces dernières années, Mme Véronique Piaget, infirmière-cheffe, est désormais nommée également responsable de site.

Durant cette année 2020, le personnel du Home de l'Ermitage s'est montré encore plus patient, inventif, bienveillant et soutenant pour nos résident·e·s. Je tiens ici à tous les remercier chaleureusement et leur témoigner mon admiration pour leur engagement.

Vie de la maison

Service des soins

Il faut dire que cette année avait très bien commencé. Notre équipe ayant pu bénéficier de la formation Montessori, adaptée aux personnes âgées souffrant de troubles cognitifs, une belle cohésion pour la réalisation de projets internes était en cours. Courant mars, toute notre énergie a dû être concentrée sur la gestion de la pandémie et des difficultés en découlant. Certes, la pénurie de masques et de matériel a créé un stress important, mais le plus inquiétant pour les soignant·e·s était de «ramener» le virus en nos murs et le transmettre à leurs collègues ou pire, à nos résident·e·s fragilisé·e·s.

Dès mars, nous avons renforcé l'équipe pour pallier les absences et les quarantaines, mais aussi pour optimiser notre accompagnement aux résident es n'ayant plus de contact avec leurs familles et l'extérieur.

Durant cette période, les supervisions et formations ont été mises entre parenthèses. Nous avons cependant continué les synergies existantes avec le Home Le Clos, ceci de manière plus intensive depuis octobre avec la réorganisation des institutions et la création des postes de responsables de site.

Heureusement, nous avons pu continuer d'encadrer nos apprenties. En août, Esin a commencé sa 2e année d'apprentissage, Talinn sa 1re année et Allisa son année de préapprentissage.

Je remercie toute mon équipe pour leur professionnalisme et leur rigueur durant ces mois difficiles, qui ont eu un impact certes sur leur activité professionnelle, mais également leur vie personnelle.

Animation

Voici un texte que nous avons eu envie de partager en écho à cette année...

Chers Résidents, Chères Résidentes,

Depuis plus d'un an vous n'avez pas vu nos sourires mais vous savez qu'ils sont là! Nous avons appris à sourire avec les yeux.

Notre chance est de recevoir ces sourires que vous nous offrez chaque jour.

Malgré le virus et peut-être encore plus depuis qu'il est là, notre objectif est de maintenir une qualité de vie la meilleure possible. Cela est d'autant plus important que vos familles vous manquent.

Vous êtes courageux et gardez l'espoir que les choses s'améliorent. Vos capacités de résilience nous interpellent souvent.

Grâce à vous, nous avons découvert que même à 85, 90 ans voire plus, vous êtes capables de découvrir les nouvelles technologies et vous en émerveiller.

Quel bonheur de voir Madame G. regarder le visage de sa fille sur la tablette et dire « C'est marrant, on dirait ma gamine dans ce truc... »

A vous, Madame B. qui découvrez les mots cachés sur tablette et faites cela comme si vous l'aviez toujours fait...

A vous, Madame P. qui dansez avec tant de plaisir au son de l'accordéon d'Olivier et du piano de James. Et nous racontez comme vous aimiez aller danser avec votre sœur.

A vous, Madame B. qui réalisez votre première aquarelle et en êtes si fière.

A vous, Mesdames qui vous mettez autour de la table pour plier les linges et êtes si contentes de rendre service.

A vous, les familles qui, tout en étant privées de câlins avec vos proches, êtes là pour manifester votre amour. Nous sommes témoins de tous ces beaux échanges au travers d'une tablette ou à travers un plexiglas. Merci aussi pour vos messages de soutien et d'encouragement.

J'aimerais profiter de cette chronique pour remercier également toutes celles et ceux qui viennent de l'extérieur pour nous offrir des moments musicaux. Merci également aux participantes de l'atelier «visite de Home» de RECIF pour vos visites: nous n'oublierons pas ce moment, à Noël, où, emmitouflées, les résidentes ont chanté «Voici Noël» avec vous, tout aussi emmitouflées, en bas de notre terrasse.

Un tout grand merci pour vos sourires, vos rires et ces moments de partage si riches en émotions.



La vie est là et, malgré les douleurs, les pertes de mémoire et quelquefois la tristesse, la vie est plus forte et nous offre de magnifiques moments de convivialité et de solidarité.

Service socio-hôtelier

Nous avons pu compter sur le soutien de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour faire face à cette période compliquée. Chacun·e a été d'accord d'adapter ses horaires et son activité. Une de nos collaboratrices est restée bloquée à l'étranger durant plus de deux mois, nous avons été très soulagés de la retrouver avec son moral toujours positif malgré l'épreuve endurée. Nous avons eu la chance d'accueillir plusieurs civilistes en renfort: deux jeunes ont effectué une période de 26 jours et nous ont aidés activement à gérer la désinfection des lieux communs, des mains-courantes et points de contact. Nous avons également le soutien d'Ali qui effectue une longue affectation.

Suite à des difficultés d'approvisionnement de produits désinfectants (nettoyage et hygiène des mains), nous avons géré au mieux les quantités utilisées en rationnant et optimisant l'utilisation. Heureusement, la situation a pu se débloquer et ainsi nous enlever ce stress supplémentaire.

Le point positif de cette année 2020 est assurément notre nouvelle collaboration avec la cuisine du Home Les Charmettes. Depuis juillet, elle nous livre chaque jour les repas de midi et du soir. La qualité des repas est excellente et nous pouvons proposer des plats appétissants, à texture modifiée pour les résident·e·s devant en bénéficier.

Concernant le service technique, une synergie a été mise en place avec le Home Le Clos. Désormais, l'agent technique de l'Ermitage effectue différents travaux également dans cette institution et accompagne parfois les résident·e·s à leurs rendez-vous extérieurs.

Conclusion

Cette année, toutes les directrices et tous les directeurs ont été amenés à prendre de nombreuses décisions impactant directement la vie de nos résident·e·s. Je veux dire par là: bien plus que d'habitude! Entre reconnaissance et parfois mécontentement, nous avons dû jongler entre la réalité du terrain, les directives fédérales et cantonales, les enjeux pour chacun, le rapport risques-bénéfices... tout cela en essayant de trouver une cohérence... Cohérence qui s'est avérée bien trop souvent illusoire... Bref, année compliquée pour la directrice multisite que je suis devenue. Néanmoins, je tiens à souligner qu'avec toutes les équipes, nous avons mené, tout au long de l'année, des réflexions intenses et nourries concernant les éléments pour lesquels nous avions une certaine latitude. Avec le recul et pour le futur, je tiens à ce que cela ne soit pas oublié.

Je remercie très sincèrement l'équipe de l'ANEMPA, qui a effectué un travail plus que conséquent pour nous soutenir, nous rassurer et maintenir un contact étroit avec le Service cantonal de la Santé publique.

Je remercie également le comité directeur avec notre présidente, Mme Corine Bolay Mercier qui a su nous encourager et nous soutenir tout au long de l'année ainsi que le Conseil de fondation pour ses conseils.

Merci également à toute l'équipe administrative de la FECPA qui a été efficace et multitâches tout au long de cette année et qui a su m'apporter tout le soutien nécessaire pour la réorganisation d'une direction multisite.

Et bien sûr, merci à nos résident·e·s et leurs proches qui nous accordent leur confiance.

Neuchâtel, mai 2021.

La directrice Vanessa ERARD





EMS La Sombaille 9. 46e rapport annuel

2020, une année dont le monde entier se rappellera comme l'année du début de la pandémie en Europe. Arrivée par le Tessin, elle entra dans notre monde institutionnel le 4 mars 2020 par un courriel du Service cantonal de la Santé publique:

«Le Service cantonal de la Santé publique demande l'application de quatre mesures dans les EMS:

- 1. Mettre en évidence (entrée-s de l'EMS, dans les étages, etc.) l'affiche de l'OFSP
- 2. Éviter que toutes les personnes (collaboratrices, collaborateurs et personnes externes) ayant des symptômes grippaux (rhume, toux, fièvre, etc.) accèdent à l'établissement
- 3. Limiter de manière proportionnée les visites aux résident·e·s
- 4. Appliquer les mesures de protection contre la grippe saisonnière qui sont également efficaces contre la Covid-19.»

Tout ne s'arrêta pourtant pas, la vie dans l'institution a dû se réinventer et se réinvente toujours. La Covid nous amène à devoir nous dépasser, à être créatif, à s'adapter continuellement afin d'amener du sens à nos innombrables démarches. Mais n'est-ce pas non plus ce que font les bénéficiaires qui entrent à l'EMS? S'adapter- se dépasser - se réinventer, donner un nouveau sens à leur vie?

Les relations familiales ont été mises à mal durant la première vague de la Covid. En novembre, grâce aux proches signifiants (deux personnes désignées par résident e pouvant venir lui rendre visite), un semblant de vie familiale a pu être maintenu. Quelle différence! Le sentiment d'abandon, d'être isolé·e, d'être seul·e, s'est nettement moins fait ressentir. Ces sentiments ont été vécus de manière générale par la personne âgée, qu'elle soit à l'EMS ou à domicile.

La tension entre sécurité – liberté / protéger – risquer a été un réel défi. Trouver le chemin le plus juste ou le moins pire fut la tâche de la cellule Covid qui a été créée afin de répondre parfois jour après jour, heure après heure à ce coronavirus, qui a presque toujours eu de l'avance sur nos décisions.

Les résident·e·s

Les succès

• L'arrivée de vingt-cinq bénéficiaires venant du centre neuchâtelois de psychiatrie. Réussir à intégrer une nouvelle spécialisation dans les conditions de la Covid est un exploit. Apprendre à les connaitre et se rendre compte que ces personnes sont simplement des êtres humains permet de dé-stigmatiser les idées reçues.

Les difficultés rencontrées

cile de créer des liens forts avec

• L'isolement social. Il n'a pas été fales proches. Le fait que les familles ne puissent pas venir de manière spontanée a été un facteur de frein à leur visite.

Les collaboratrices et collaborateurs

Les succès

- Le personnel. Les compétences développées durant cette difficile année par l'ensemble du personnel ainsi que la solidarité.
- COS. Développement du nouvel organe de soutien stratégique et opérationnel à la direction.
- *Médecin.* Un nouveau médecin, la Dr Cluzeau Willem Cécile a débuté sa pratique au début de l'année renforçant le pôle médical.

Les difficultés rencontrées

- Engager du personnel infirmier et ASSC. Comment recruter du personnel diplômé et certifié quand il n'y en a plus... ce fut sans aucune doute la plus grande difficulté qui a été rencontré en 2020.
- Le nombre de collaboratrices et collaborateurs atteints de la Covid-19

L'environnement

Les succès



- Cabinet dentaire. Le cabinet dentaire est prêt à être exploité. Il est aménagé dans un local situé à côté du cabinet médical.
- La salle à manger. Un nouvel aménagement de la salle à manger amène un sentiment de quiétude et de sérénité durant les repas.

Les difficultés rencontrées

- Le matériel. Pénurie de matériel durant la première vague.
- · L'architecture.

Projets et objectifs 2021

- Agora. Déposer le permis de construire.
- Agora. Faire accepter le projet par la Service cantonal de la Santé publique et débuter les travaux.
- Bilan de compétence. Finaliser la procédure et effectuer le 100% des entretiens.
- Clinique. Développer la clinique gériatrique, palliative et psychiatrique.
- Soins dentaire. Engager une assistante dentaire.

Conclusion

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Je vous remercie particulièrement de votre travail, de votre investissement, de vos compétences, de votre abnégation ainsi que votre engagement. Rien n'a été simple et pourtant vous avez répondu présent. Vous étiez là dans ces moments si difficiles, tiraillés entre vos propres peurs et votre professionnalisme. MERCI+++

Chères résidentes, chers résidents et chères familles,

Vous nous avez fait confiance même dans ces circonstances tellement difficiles. Vos relations ont été mis à mal mais nous espérons avoir toujours été à l'écoute de vos besoins et de vos remarques. Nous aspirons comme vous à un retour à des relations plus humaines et plus libres. MERCI+++

Je remercie également chaleureusement les membres du Conseil de fondation et du comité directeur pour leur soutien durant cette année si particulière. Ainsi que le personnel de l'administration FECPA qui s'est aussi surpassé pour nous accompagner au mieux durant cette année 2020. MERCI+++

La Chaux-de-Fonds, mai 2021.

La directrice Claudine MANGEAT

10. La vie dans les institutions, malgré la Covid



Comment ne pas évoquer la crise sanitaire que nous avons traversée durant l'année 2020, crise qui a considérablement impacté le quotidien de nos institutions?

En effet, la vie de nos institutions, celle des résident·e·s mais également du personnel a été totalement chamboulée. Il nous semble néanmoins important de faire part des expériences finalement positives que cette période particulière a eu le mérite de mettre en lumière.

CONTACTS AVEC LES FAMILLES

Malgré l'impossibilité de se rendre physiquement dans l'établissement pendant plusieurs semaines, les familles, proches, amis des résident·e·s ainsi que nos nombreux partenaires ont pu maintenir un lien « virtuel » avec l'institution grâce aux contacts via les réseaux sociaux. Ces nouvelles technologies, qui paraissaient pourtant si éloignées des résident·e·s, sont rapidement devenues un moyen incontournable pour maintenir ce lien si précieux, par des échanges virtuels ou des envois de photos, d'images, de vidéos...

Ces échanges ont donné lieu à des moments incroyables, durant lesquels, paradoxalement, le confinement semblait être une opportunité de se retrouver et de favoriser ces liens d'une autre manière.

Cette prestation a nécessité toute une organisation au niveau des institutions et la création de nombreux plannings afin de fractionner et répartir au mieux les différents rendez-vous.

DESSINS ET TEXTES D'ENFANTS

Un bel élan de solidarité a eu lieu durant cette période et nous avons eu la chance de recevoir des dessins, des textes, des bricolages de tous horizons (particuliers, personnel, écoles, lycées, parascolaires, associations diverses).

Ces dessins ont été affichés dans différents lieux des institutions à l'attention des résident·e·s et du personnel.

Nous avons également reçu de nombreux témoignages de soutien, comme un clip vidéo réalisé par une structure d'accueil parascolaire de la ville de La Chaux-de-Fonds ou des messages d'enfants, des recueils de textes écrits par des élèves de l'école secondaire du cycle 3 sur initiative de leurs enseignantes. Ces généreuses attentions nous ont permis de mettre en place des moments d'échanges riches en émotions avec les résident·e·s des institutions.



CONCERTS AUX BALCONS

Le confinement n'arrête pas la musique et cette période particulière a eu le mérite de favoriser la créativité. Des concerts aux balcons ont été proposés afin d'être en adéquation avec les précautions sanitaires. Ainsi les résident·e·s ont pu apprécier de nombreux concerts dont notamment de magnifiques prestations des élèves de la HEM et du Conservatoire de Musique organisées et offertes par notre fondation la FECPA.

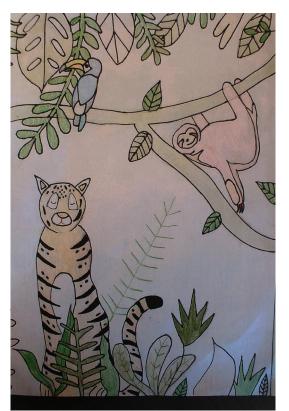


Un petit groupe de résident·e·s, accompagné par le directeur du Home des Arbres, a eu la chance de participer à l'émission radio Home Sweet Home proposé par la RTS sur Option Musique le 31 mai 2020. La question du lien entre les résident·e·s et leurs familles était encore une fois au centre de cette démarche.



CONCERTS, MATCHS AU LOTO, CELEBRATIONS ET SORTIES « REVISITEES »

Durant cette période de confinement, les résident·e·s ont pu, au même titre que lors des concerts aux balcons, bénéficier de nombreuses prestations.... « revisitées ».



Des matchs au loto via Skype ont été mis en place dans les institutions afin de respecter les mesures sanitaires, notamment le nombre de personnes présentes dans un même lieu.

Des célébrations œcuméniques avec la participation de nos partenaires des paroisses protestantes et catholiques ont également été mises en place via Skype.

Enfin, des repas, par petits groupes, se sont déroulés dans certains endroits comme au Bourgeon, aux Gollières, pour le plus grand plaisir des résident·e·s et du personnel, avec à la clef ce qui fait le cœur des relations humaines: détente, échanges et rigolades.

Texte adapté du texte «La feuille» paru en octobre 2020 de M. Yanick Vocat, responsable du service socioculturel au Home médicalisé Les Arbres

Neuchâtel, mai 2021

11. Rapport de la direction administrative

L'année 2020 a apporté son lot de changements en lien ou non avec la pandémie qui nous a tous ébranlés et déstabilisés dans nos vies professionnelles comme personnelles avant de nous rendre plus investis, solidaires et inventifs pour y faire face.

Début mars 2020, nous avons accueilli au sein de la FECPA le Home de l'Ermitage par le transfert du bien immobilier sis Pertuis-du-Sault 18 à Neuchâtel. Pour la FECPA qui propose ses services à la Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes hôtel des associations depuis 1983 en termes de comptabilité, cela a presque été naturel de pouvoir reprendre la gestion de cette institution. Merci au Conseil de fondation du Home de l'Ermitage d'avoir fait confiance à la FECPA pour la gestion de cette très belle institution et le maintien de ses prestations à la personne âgée.

La volonté des institutions FECPA est de répondre aux besoins d'une population âgée présentant diverses pathologies. La FECPA a atteint son objectif en assumant toutes les missions prévues dans la PMS dans de grandes ou petites structures y compris depuis mai 2020 pour l'accueil de personnes de psychiatrie gériatrique. En effet, une unité a été ouverte à l'EMS La Sombaille.

Des changements d'organisation des institutions sont intervenus avec le départ de MM. Olivier Schnegg et Serge Keller, directeurs des homes des Charmettes et des Logis du Clos avec qui nous avons eu le plaisir de collaborer pendant plusieurs années. Mme Vanessa Erard a repris la direction des Logis du Clos passant ainsi à une institution multisite de trois établissements, une pension, un EMS gériatrique et un EMS psychogériatrie. M. Schnegg a été remplacé à la tête du Home médicalisé Les Charmettes par M. Claude-Alain Roy qui lui-même a été remplacé à la tête du Home médicalisé Les Arbres par M. Jean-Marc Favre à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le changement apporte son lot d'interrogations, de questionnements quant au fonctionnement des équipes et du personnel, ce qui a pu être fait avec le changement de direction des institutions. La Covid ne nous a pas laissé le temps d'anticiper les travaux de prévention, les achats de matériel ou la mise sur pied d'un pool de remplacement du personnel touché par le virus; les institutions ont dû passer à l'action, à des prestations d'urgence auprès des résident·e·s afin de leur garantir soins et encadrement pendant cette période de séparation d'avec leurs proches. Merci au personnel d'avoir accompagné les résident·e·s.

Vie de l'administration

L'année 2020 a également apporté son lot de changements temporaires ou définitifs à l'administration de la FECPA. Encore une année avec des absences de longue durée, absences qui n'ont pas été remplacées par des engagements mais par des augmentations de taux d'activités des collaborateurs trices de l'administration. Un immense MERCI à eux et elles d'avoir pallier mon absence, de m'avoir si bien représentée auprès des institutions et instances FECPA ou clientes.

La Covid a obligé les employeurs qui pouvaient le faire d'avoir recours au télétravail. Une organisation a été mise en place dès le mois de mars 2020 afin que chaque collaborateur trice effectue une partie de son activité à domicile. Le SIEN a mis en place une structure informatique qui a permis au personnel de se connecter sur son poste de travail depuis son domicile. Ce sont donc deux voire trois personnes sur les 10 collaborateurs trices qui étaient de «garde» à l'administration. (Les conditions du télétravail n'ont pas été définies durant cette période dans le cadre de la CCT Santé 21 par exemple. La pandémie a permis une notion transitoire d'urgence sans réglementation particulière).

Au vu de l'expérience menée en 2020 pour le télétravail, la FECPA a décidé de proposer au personnel de l'administration de poursuivre une part de son activité à domicile. Toutefois, il faut mettre en place la définition du télétravail pour la FECPA, les obligations des parties au contrat, la reconnaissance des frais supplémentaires liés à l'utilisation de l'infrastructure privée et l'équipement informatique-type par poste de travail.

Les solutions recherchées permettront à la FECPA d'accueillir dans les mêmes locaux au sein de son équipe administrative une chargée de formation qui travaillera dès 2021 à 40% pour la FECPA et ses institutions et deux nouveaux nouvelles collaborateurs·trices pour le secteur de comptabilité.

La gestion administrative du personnel a requis plus de temps en 2020, nous parlons de RHT, d'allocation en cas d'isolement, de quarantaine en cas de cas contact, de voyage et de test. Comment suivre efficacement toutes les modifications dues à l'évolution de la pandémie en Suisse et plus particulièrement à Neuchâtel, tout cela aurait été fort difficile sans le soutien et l'investissement sans faille de notre secrétaire générale de l'ANEMPA, Mme Fabienne Wyss Kubler.

Deux changements sont intervenus au niveau de la clientèle de l'administration FECPA: au 1er janvier 2020, nous avons eu l'opportunité de reprendre la gestion d'une institution concernée par la PMS, Bénévolat Neuchâtel et au 1er juillet 2020 celle du Home d'accueil temporaire Le Temps Présent. Afin de pouvoir assumer cette charge supplémentaire, Mme Anna Rita di Marco a rejoint l'équipe de l'administration FECPA en septembre.

Projets

Rapprochement - fusion

Après notre expérience de reprise du Home de l'Ermitage au sein de la FECPA, nous constatons qu'une année de travail n'est pas de trop pour régler les points concernant le personnel, les résident·e·s et les financements concernés par une fusion. Les travaux concernant un rapprochement avec la Fondation Le Temps Présent pour l'étude d'un projet de pérennisation de la prestation du court séjour dans les Montagnes neuchâteloises sont de plus couplées à un projet de construction et les délais pour finaliser une fusion ont été reportés d'un an. Tout devrait prendre forme en 2021.

Infrastructures et leur financement

Les projets de rénovation et de construction des infrastructures des institutions se sont poursuivis en 2020. Nous attendons comme en 2019 les décisions du DFS concernant les directives portant sur les normes de construction (home-type), le RASI, le ReLFinEMS et le DIES ainsi que la planification des travaux.

Gestion comptable

Une réflexion s'est entamée en 2019 sur les besoins en chiffres et statistiques pour le SCSP, Somed et les institutions. Dès janvier 2021, nous travaillons plus sur les notions de comptabilité analytique et de statistiques que sur une comptabilité financière pour tenir compte des statistiques fédérales et des coûts des différentes missions que les EMS proposent à la population.

Le changement d'un plan comptable est un travail conséquent et concerne bien sûr tous les EMS des deux associations faitières.

Informatique

Nous restons un partenaire pour l'ANEMPA, le CIGES et le SIEN en ce qui concerne l'informatique. En 2020, les projets suivants sont à l'étude, ils se sont concrétisés ou se concrétiseront en 2020:

Opale salaires

Nouveau logiciel, nouveau paramétrage. Les solutions apportées par Opale Solutions sont globales et permettent aux utilisatrices et utilisateurs de définir les bases de paramétrage telles que les règles de la CCT Santé 21, les interfaces avec les logiciels métiers (SIEMS, PEP, Prévenir et Guérir), avec les assurances sociales et les besoins en statistiques.

L'ANEMPA a la volonté de globaliser l'informatique, c'est donc une équipe de projet qui a œuvré pendant un an pour la mise en place de ce logiciel. L'administration FECPA y était représentée par la directrice administrative et par Mme Fabienne Marquis en charge du secteur comptabilité.

Le changement du logiciel salaires est le projet majeur informatique de 2019 et 2020 dans sa mise en place et son utilisation!

• Opale - introduction d'un logiciel de gestion des cafétérias et des réceptions avec une intégration dans la comptabilité et la facturation

• Passage du SIEMS à Carefolio avec une gestion nouvelle des lits

Outre sa participation dans les projets, la FECPA garde le rôle de hotline et de formatrice pour les nouveaux utilisatrices et utilisateurs tout au long de l'année.

Gérance des immeubles

Charmettes 10B

La Ville de Neuchâtel est locataire depuis août 2020 des locaux est du 1er étage des Charmettes 10B, locaux qu'elle met à disposition d'associations et d'une école de théâtre. Tout le bâtiment est ainsi occupé par des associations, deux écoles, une crèche et un foyer de jour, donc des structures liées aux domaines du social et de la culture.

Les travaux de rénovation des locaux ont été menés pour la plupart par Bati+.

Ravières 10

La chaudière à mazout a été remplacée par une chaudière à gaz. Les locaux du sous-sol, dont le local de la citerne, ont été à cette occasion-là rénovés. Ce local est maintenant utilisé pour l'entreposage des vélos des locataires.

Des travaux de peinture et d'isolation ont également été effectués dans un appartement de l'immeuble.

Conclusion

Plein de projets et d'envies, de changements et une bonne dose d'énergie, voilà comment se terminait notre rapport 2019. L'année 2020 nous a bousculés et nous n'avons pas pu tout concrétiser et tout étudier. L'urgence a souvent été le moteur de nos actions.

Malgré tout et surtout merci à chacune et chacun, aux collaboratrices et collaborateurs de leur engagement pour les résident·e·s, la FECPA et ses institutions.

Merci au comité directeur et au Conseil de fondation de son soutien aux directions et au personnel.

Neuchâtel, mai 2021.

La directrice administrative Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER

RAPPORT DE PERFORMANCE

12. Rapport de performance



a) La mission

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Neuchâtel. La fondation a un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif.

La fondation a pour but de

- 1. gérer des institutions pour personnes âgées au sens de la Loi de santé
- 2. de fournir des logements soumis à la Loi sur le logement à des loyers modérés

La fondation peut aussi participer à toute action destinée à promouvoir une organisation gériatrique dans le canton.

C'est dans le cadre de la gestion des institutions pour personnes âgées que la FECPA a repris, par le transfert de propriété de l'immeuble sis Pertuis-du-Sault 18, l'exploitation du Home de l'Ermitage, home de psychogériatrie de 20 lits. En effet, la Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes, hôtel des associations reste active pour l'exploitation des Rochettes.

b) L'organisation

Le Conseil de fondation

La fondation est administrée par un Conseil de fondation de 12 membres. La personne chargée de présider le Conseil de fondation et les membres du Conseil de fondation sont nommés pour une période législative de quatre ans par le Conseil d'Etat. Leur mandat est renouvelable. Le Conseil de fondation a été nommé le 1er janvier 2018 pour quatre ans.

Le Conseil de fondation veille à la bonne marche des institutions et à l'exécution des prescriptions légales ou réglementaires en vigueur.

Il prend à cet effet toutes les décisions dictées par les circonstances et adopte les budgets annuels et les crédits extraordinaires, adopte les comptes, approuve le rapport de gestion. Il nomme et révoque la direction administrative et les directions.

Le Conseil de fondation édicte un règlement sur l'organisation de la gestion des institutions et sur la gestion et les tâches de l'administration.

M. Christophe Schwarb en assure la présidence depuis le 1er juillet 2013.

Le comité directeur

Le comité directeur est composé d'une présidente et de deux membres, nommés par le Conseil de fondation en son sein au début de chaque période législative.

Le comité directeur exécute les mandats qui lui sont confiés par le Conseil de fondation. Il organise lui-même son travail. Ses activités consistent notamment à coordonner la gestion des institutions, à gérer les affaires courantes, à assurer la liaison avec d'autres institutions et services similaires et à gérer la fortune de la fondation.

Mme Corine Bolay Mercier en assure la présidence depuis le 1er juillet 2018.

Le Bureau

Le Bureau est composé des trois personnes chargées de la présidence, de la vice-présidence et du secrétariat du Conseil de fondation, ainsi que de la présidente ou du président du comité directeur, cette dernière personne avec voix consultative. Il se réunit pour traiter les affaires urgentes.

L'Organe de révision

L'organe de révision qualifié est désigné par le Conseil de fondation. La Fiduciaire Muller Christe et associés est le réviseur nommé.

L'autorité de surveillance

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale à Lausanne exerce la surveillance de la fondation.

c) Le Département de tutelle - contexte

Le Département des finances et de la Santé est le département de tutelle des EMS neuchâtelois. La gestion des institutions est définie par la Loi sur le financement des EMS et sous la surveillance du Service cantonal de la Santé publique.

Les directions des institutions ont été et restent très actives dans les travaux menés dans le cadre de la PMS du Canton et les missions assumées vont dans le sens souhaité par le DFS. La FECPA offre aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel tous les types d'hébergement et de prestations prévus par la PMS.

Home médicalisé Les Arbres - hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique

Home médicalisé Les Charmettes - hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique, court séjour gériatrique et psychogériatrique, foyer de jour gériatrique et psychogériatrique

Home médicalisé Le Clos - hébergement long séjour gériatrique

Home médicalisé L'Ermitage - hébergement long séjour psychogériatrique

Le Logis pension - hébergement long séjour pension

EMS La Sombaille - hébergement long séjour gériatrique, psychogériatrique et psychiatrique

FECPA - appartements avec encadrement Les Vignes du Clos

d) Les organes dirigeants au31 décembre 2020

Mme Vanessa ERARD	Directrice du Home de l'Ermitage et des Logis du Clos
M. Jean-Marc FAVRE	Directeur du Home médicalisé Les Arbres
Mme Gisèle HOSTETTLER FÄSSLER	Directrice administrative de la FECPA
Mme Claudine MANGEAT	Directrice EMS La Sombaille
M. Claude-Alain ROY	Directeur du Home médicalisé Les Charmettes

Les directrices et directeurs assument la direction et l'exploitation de l'établissement et en sauvegardent les intérêts, conformément aux lois, statuts et conventions en vigueur. Les directions respectent et font respecter la philosophie et les valeurs de l'institution. Elles prennent toutes les mesures propres à assurer le bien-être, la sécurité et le confort des résident·e·s dans un contexte économique difficile, avec des objectifs de modernisation et de transformations des infrastructures qui ne sont pas toujours en lien avec les ressources mises à disposition par les autorités cantonales. Elles veillent aux bonnes relations entre les employé·e·s, les résident·e·s et leurs proches.

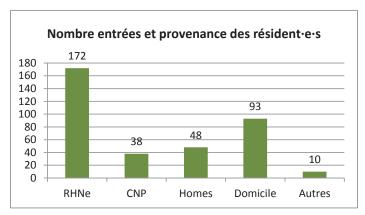
e) Statistiques

Les institutions de la FECPA ont offert en moyenne 365 lits d'hébergement dont 13 lits en pension et 352 lits en home médicalisé dans des unités gériatriques, psychogériatriques et psychiatriques de long séjour et gériatriques et psychogériatriques de court séjour. Le nombre de lits des institutions FECPA est en diminution de 11 lits entre 2018 et 2020 sans tenir compte de l'augmentation de 20 lits apportés par le Home de l'Ermitage. La diminution suit la nouvelle liste des lits LAMal introduite au 1^{er} juillet 2018 par le DFS.

Durant l'année 2020, 752 résident∙e∙s ont été accueilli∙e∙s dont 253 en court séjour et lit d'urgence.

La majorité des 361 personnes qui sont entrées dans nos institutions en 2020 sont arrivées après un séjour hospitalier.





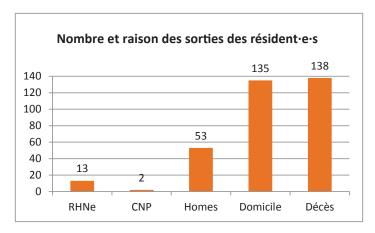
Dans ces chiffres, nous avons intégré les journées consacrées à l'accueil en court séjour au Home médicalisé Les Charmettes et pour la première fois les journées consacrées à la psychiatrie à l'EMS La Sombaille et bien sûr les journées de psychogériatrie du Home de l'Ermitage.

La Covid a eu des conséquences sur l'occupation des lits dans les institutions. En effet, si le home était contaminé, les entrées ont été reportées. Les quarantaines exigées à l'accueil d'un·e résident·e ont également été dissuasives pour les personnes âgées et leurs proches.

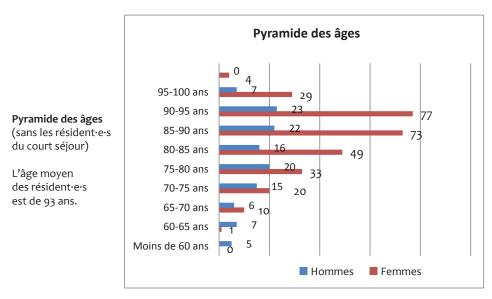
Foyer de jour au 10b

Le foyer de jour au 10b a ouvert ses portes début juin 2018. Prévu pour accueillir 17 personnes externes pour la journée, 78 personnes ont profité de cet accueil pour 3009 journées en 2020 (73 personnes pour 3146 journées en 2019). Le suivi de ces personnes externes a pour but de prolonger leur autonomie, de repousser un placement en EMS et de soulager les proches aidants. Cet accueil a subi de plein fouet la première vague de la Covid, les structures ont été temporairement fermées avant la demande du Canton pour que ce type d'accueil reste ouvert et offre aux personnes âgées vivant à domicile un lieu d'échange afin de diminuer l'isolement qu'elles subissaient.

203 résident·e·s ont quitté nos institutions pour aller au RHNe, au CNP, dans d'autres institutions ou à domicile. Le nombre élevé de retour à domicile est bien sûr dû au court séjour ainsi qu'aux transferts en homes qui tiennent également compte des transferts du court séjour au long séjour en interne du Home médicalisé Les Charmettes.



Il y a eu 138 décès durant l'année, cette augmentation est due à la Covid.

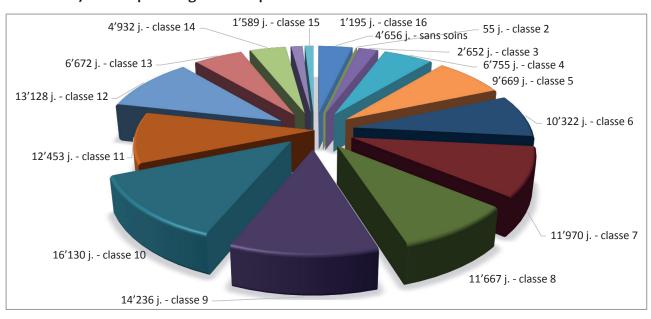


Les soins apportés aux résident-e-s vont vers une prise en charge plus lourde. Avec l'aide des services de soins et d'aide à domicile et des structures intermédiaires, le séjour à domicile peut être prolongé et de ce fait, les personnes arrivent plus tardivement que précédemment en institution.

L'état de santé des résident·e·s se répartit selon les minutes de soins requises. Celles-ci sont quantifiées grâce à l'outil PLAISIR et se répartissent pour les assureurs maladie en 12 classes (les classes 13 à 16 sont reconnues comme classe 12) et pour le canton en 16 classes. Les soins journaliers peuvent aller au-delà de 300 minutes. A noter qu'il n'y a aucun·e résident·e en classe 1.

Les 128081 journées de résidentes accueillies dans les institutions FECPA se répartissent comme suit.

Nombre de journées par catégorie de dépendance PLAISIR

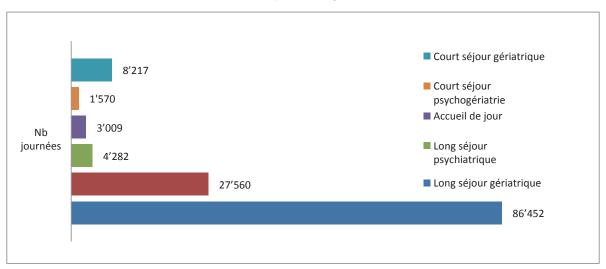


Classe 1 = 0 à 20 mn / classe 2 = 20 à 40 mn / classe 3 = 40 à 60 mn / classe 4 = 60 à 80 mn / classe 5 = 80 à 100 mn / classe 6 = 100 à 120 mn / classe 7 = 120 à 140 mn / classe 8 = 140 à 160 mn / classe 9 = 160 à 180 mn / classe 10 = 180 à 200 mn / classe 11 = 200 à 220 mn / classe 12 = 220 à 240 mn / classe 13 = 240 à 260 mn / classe 14 = 260 à 280 mn / classe 15 = 280 à 300 mn / classe 16 = dès 300 mn

Le Logis, pension, n'assume pas les soins aux pensionnaires. Ceux-ci sont assurés par des services de soins et d'aide à domicile. Les 4656 journées sont donc sans soins.

Comme nous l'avons à plusieurs reprises écrit, différentes missions ont été développées dans les institutions. Une vue d'ensemble des répartitions des journées nous semble intéressante pour comprendre l'évolution de l'accueil de la personne âgée, y compris avec l'accueil en foyer de jour.

Nombre de journées par mission

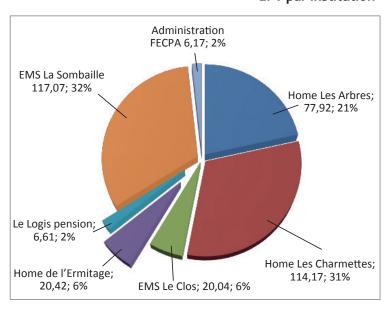


Ce n'est qu'en 2020 que les unités court séjour ont mis à disposition l'entier des 30 lits de gériatrie et 17 lits de psychogériatrie.

f) Ressources humaines

Les institutions et l'administration de la FECPA ont employé en 2020 626 personnes pour 362.40 EPT (équivalent plein temps), ce qui représente un taux d'activité moyen de 57.80% par personne. Le nombre de personnes et d'EPT est en augmentation principalement par l'arrivée des collaboratrices et collaborateurs du Home de l'Ermitage mais également par la gestion des ressources humaines induite par les absences dues à la Covid.

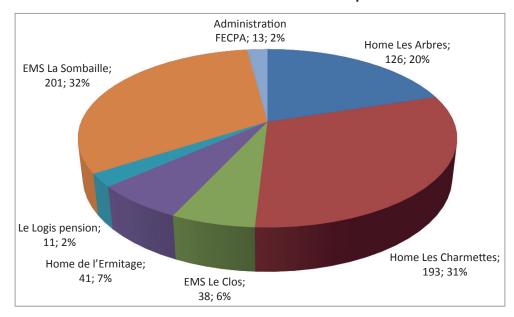
EPT par institution



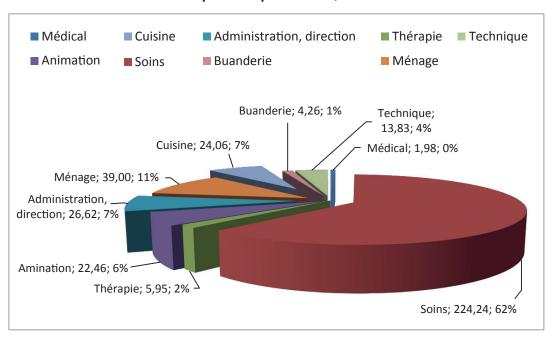
Nombre de lits par institution (en moyenne sur l'année)

Home Les Arbres	80	(21.92%)
Home Les Charmettes	110	(30.14%)
Home Le Clos	20	(5.48%)
Home l'Ermitage	20	(5.48%)
Le Logis	13	(3.56%)
EMS La Sombaille	122	(33.42%)
Total	365	(100%)

Nombre de collaboratrices et collaborateurs par institution



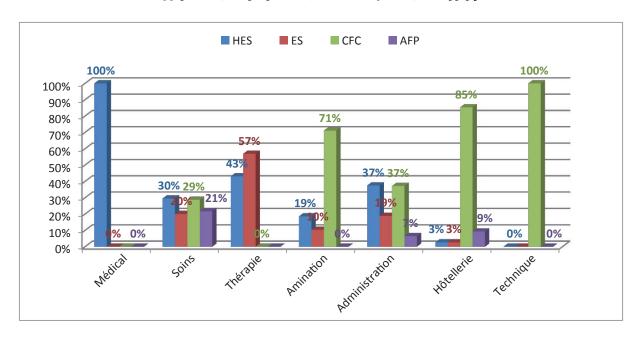
Répartition par secteur / EPT



Le personnel soignant représente 62% des EPT du personnel.

La formation du personnel est un objectif important, la FECPA et ses institutions soutiennent aussi bien les formations de base que les formations continues.

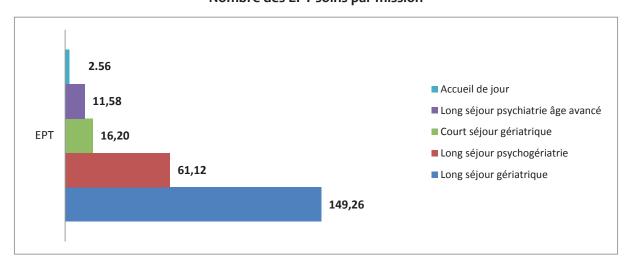
Pourcentage par type de formation et par secteur des 227.11 EPT formés (total des EPT 362.40) HES 55.31 EPT / ES 36.36 EPT / CFC 102.05 EPT / AFP 33.39 EPT



Le personnel médical présenté dans ce graphe correspond aux professions de psychologue. Les titres universitaires ne font pas partie de cette statistique. Dans le secteur des soins, selon le RASI, 20% du personnel soignant doit être du personnel infirmier, nous pouvons constater à la lecture du graphique ci-dessus que le personnel formé HES et ES représente le 50% des EPT de ce secteur, la proportion de personnel diplômé est plus élevée dans les secteurs de court séjour. La formation des ASSC se trouve dans les 29% de personnes au bénéfice d'un CFC.

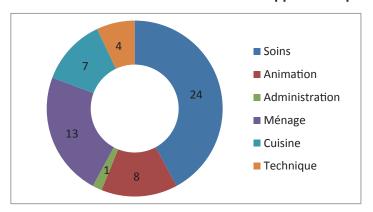
Une répartition des ressources du secteur des soins par mission est présentée. Les couvertures PLAISIR peuvent varier selon les missions. Pour le court séjour par exemple, les budgets sont établis sur un 97% de couverture PLAISIR alors que pour les foyers de jour la couverture PLAISIR peut être fixée à 80%. La mission pension n'est pas reprise dans ce graphe puisque les soins sont pris en charge par les services d'aide et de soins à domicile.

Nombre des EPT soins par mission



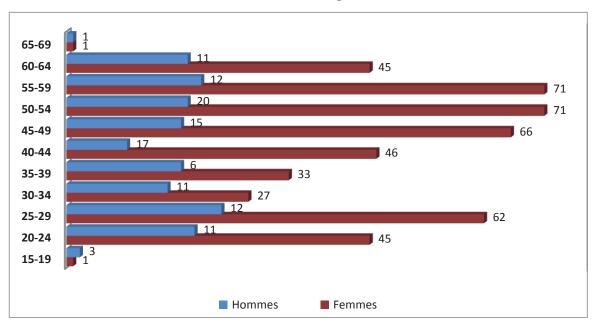
Institutions formatrices, les institutions FECPA ont suivi et formé en 2020 57 apprenti·e·s niveau CFC ou AFP, donc 9.09% par rapport à l'effectif total.

Nombre d'apprenti·e·s par secteur



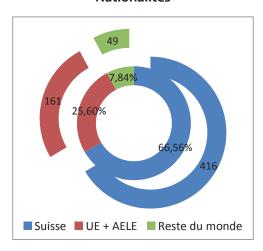
La formation reste importante dans le secteur de la santé afin de pallier la pénurie annoncée de personnel formé.

Structure des âges



L'âge moyen des collaboratrices et collaborateurs en 2020 est de 44.58 ans. Le 48.70% de nos collaboratrices et collaborateurs est âgé de plus de 50 ans.

Nationalités



Pour un total de 626 collaboratrices et collaborateurs, 416 sont d'origine suisse. Concernant les 161 collaboratrices et collaborateurs de l'UE et l'AELE, 84 sont d'origine française et 50 d'origine portugaise.

Taux de rotation du personnel (sans stagiaires et apprenti·e·s)

Le taux de rotation net est basé sur les départs volontaires, les autres départs tiennent compte des fins de contrat suite à une longue maladie par exemple. Ces taux se trouvent en-dessus des estimations de la moyenne suisse 2018 qui se situent pour les départs volontaires aux environs de 12.70%. Les mutations de personnel ont été nombreuses, dues à la Covid pour un certain nombre. Les chiffres 2019 ont été mis à jour en tenant compte du Home de l'Ermitage.

	Total cumulé année 2020	Total cumulé année 2019
Démissions	61	49
Retraites	7	11
Licenciements	8	14
Autres départs	33	16
Sous-total départs	109	90
Effectif début de période	463	473
Effectif fin de période	490	463
Effectif moyen	477	468
Taux de rotation net		
(ou taux de rotation volontaire)	12.80%	10.47%
Taux de rotation brut	22.88%	19.23%

COMPTES 2020

13. Comptes 2020

a) Bilan

		Notes	2019	2020
1	Actif		55'777'500.00	60'594'888.00
10	Actif circulant		9'723'042.00	11'281'272.00
100	Trésorerie et actifs côtés en bourse - court terme	annexe 12.d)	3'243'021.00	3'403'105.00
105	Créances envers les résident·e·s, assureurs et cantons	annexe 12. e)	5'911'403.00	7'176'846.00
106	Autres créances		153'164.00	148'003.00
107	Stocks	annexe 12. f)	295'907.00	404'582.00
109	Actifs de régularisation		119'547.00	148'736.00
11	Actif immobilisé		46'054'458.00	49'313'616.00
110	Terrains et immeubles		42'558'081.00	45'925'815.00
1100	Terrains		122'150.00	122'150.00
1105	Immobilisations corporelles immeubles	annexe 12. g)	42'435'931.00	45'803'665.00
11051	Immeubles exploitation principale		32'467'801.00	36'214'111.00
11056	Autres immeubles (immeubles de rendement)		8'341'500.00	8'646'500.00
11059	Constructions nouvelles en travaux		1'626'630.00	943'054.00
111	Mobiliers et immobilisations incorporelles		3'496'377.00	3'387'801.00
1110	Immobilisations corporelles meubles	annexe 12. h)	3'335'154.00	3'236'154.00
1120	Véhicules		140'105.00	146'645.00
1130	Immobilisations incorporelles		21'118.00	5'002.00
11300	Immobilisations financières		5'200.00	5'000.00
11400	Immobilisations incorporelles		15'918.00	2.00
2	Passif		55'777'502.00	60'594'888.00
	Canitary átrangers			
20	Capitaux étrangers		27'910'973.00	30'803'804.00
200	Capitaux étrangers - court terme		5'546'100.00	7'500'495.00
200	Capitaux étrangers - court terme		5'546'100.00	7'500'495.00
200 2000	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations		5'546'100.00 1'338'074.00	7'500'495.00 2'105'576.00
200 2000 2010	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers	annexe 12. j)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00
200 2000 2010 2020	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s)	annexe 12. j)	5′546′100.00 1′338′074.00 58′817.00 1′157′900.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00
200 2000 2010 2020 2030	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt	annexe 12. j)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00
200 2000 2010 2020 2030 2083	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne	annexe 12. j)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif	annexe 12. j)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme	annexe 12. j) annexe 12. l)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt)		5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2060	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires	annexe 12. l)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2060 2065 208	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds Capital des fonds affectés (dons)	annexe 12. l)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00 22'045'406.00 319'467.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2065 208	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds	annexe 12. l) annexe 12 k)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00 22'045'406.00 319'467.00 1'456'861.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00 1'330'314.00 28'440'770.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2065 208 22 2210	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds Capital des fonds affectés (dons)	annexe 12. l) annexe 12 k)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00 22'045'406.00 319'467.00 1'456'861.00 1'456'861.00 26'409'668.00 4'326'652.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2065 208 22 2210	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds Capital des fonds Capital des fonds affectés (dons) Fonds propres/capital de l'organisation	annexe 12. l) annexe 12 k)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00 22'045'406.00 319'467.00 1'456'861.00 1'456'861.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00 1'330'314.00 28'440'770.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2065 208 22 2210 21	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds Capital des fonds affectés (dons) Fonds propres/capital de l'organisation Capital Ajustements RPC Découvert prévoyance.ne	annexe 12. l) annexe 12 k)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00 22'045'406.00 1'456'861.00 1'456'861.00 26'409'668.00 4'326'652.00 18'648'744.00 2'097'893.00-	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00 1'330'314.00 28'440'770.00 4'444'113.00 20'903'121.00 2'193'775.00-
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2065 208 22 2210 21 2100 2101	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds Capital des fonds affectés (dons) Fonds propres/capital de l'organisation Capital Ajustements RPC Découvert prévoyance.ne Réserve pour fluctuation résultat	annexe 12. l) annexe 12 k)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00 22'045'406.00 1'456'861.00 1'456'861.00 26'409'668.00 4'326'652.00 18'648'744.00 2'097'893.00-612'202.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00 1'330'314.00 28'440'770.00 4'444'113.00 20'903'121.00 2'193'775.00- 627'196.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2065 208 22 2210 21 2100 2101 2110	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds Capital des fonds Capital de l'organisation Capital Ajustements RPC Découvert prévoyance.ne Réserve pour fluctuation résultat Réserve pour fluctuation recettes	annexe 12. l) annexe 12 k)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00 22'045'406.00 1'456'861.00 1'456'861.00 26'409'668.00 4'326'652.00 18'648'744.00 2'097'893.00- 612'202.00 1'076'050.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00 1'330'314.00 28'440'770.00 4'444'113.00 20'903'121.00 2'193'775.00- 627'196.00 1'115'221.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2065 208 22 2210 21 2100 2101 2110 2081	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds Capital des fonds affectés (dons) Fonds propres/capital de l'organisation Capital Ajustements RPC Découvert prévoyance.ne Réserve pour fluctuation résultat Réserve pour fluctuation recettes Réserve libre issue du bénéfice (provision libre)	annexe 12. l) annexe 12 k)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 319'467.00 1'456'861.00 1'456'861.00 26'409'668.00 4'326'652.00 18'648'744.00 2'097'893.00-612'202.00 1'076'050.00 4'143'604.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00 1'330'314.00 28'440'770.00 4'444'113.00 20'903'121.00 2'193'775.00-627'196.00 1'115'221.00 4'283'669.00
200 2000 2010 2020 2030 2083 2040 206 2065 208 22 2210 21 2100 2101 2110 2081 2082	Capitaux étrangers - court terme Dettes résultant de livraisons et de prestations Autres créanciers Paiements anticipés (résident·e·s) Dettes financières à court terme portant intérêt Engagement Prévoyance.ne Compte de régularisation passif Capitaux étrangers - long terme Dettes sur prêts (portant intérêt) Dettes hypothécaires Provisions Capital des fonds Capital des fonds Capital de l'organisation Capital Ajustements RPC Découvert prévoyance.ne Réserve pour fluctuation résultat Réserve pour fluctuation recettes	annexe 12. l) annexe 12 k)	5'546'100.00 1'338'074.00 58'817.00 1'157'900.00 2'868'000.00 0.00 123'309.00 22'045'406.00 0.00 22'045'406.00 1'456'861.00 1'456'861.00 26'409'668.00 4'326'652.00 18'648'744.00 2'097'893.00- 612'202.00 1'076'050.00	7'500'495.00 2'105'576.00 64'746.00 1'268'900.00 3'868'000.00 0.00 193'273.00 23'036'146.00 104'850.00 22'931'296.00 287'163.00 1'330'314.00 1'330'314.00 28'440'770.00 4'444'113.00 20'903'121.00 2'193'775.00- 627'196.00 1'115'221.00

b) Exploitation charges et produits – compte de résultat

		2019	2020
1	Produits d'exploitation	41 143 679.00	44'709'777.00
60	Taxes de pension et de soins	37'905'688.00	40'423'994.00
61	Honoraires des médecins	328'055.00	124'232.00
62	Autres prestations médicales	286'205.00	50'785.00
63	Services spécialisés	315'248.00	344'981.00
65	Autres prestations aux résident∙e∙s	163'404.00	219'408.00
66	Loyers et intérêts du capital	-111'257.00	-108'471.00
68	Prestations au personnel et à des tiers	1'113'443.00	1'070'708.00
69	Contributions et dons (subventions cantonales)	1'142'893.00	2'584'340.00
3	Charges de personnel	32'256'862.00	35'829'420.00
30	Salaires médecins	327'475.00	238'666.00
31	Salaires personnel soignant	14'933'533.00	16'561'506.00
32	Salaires du personnel soignant des autres disciplines méd.	2'015'574.00	2'312'787.00
33	Salaires direction et administration	2'071'716.00	2'199'488.00
34	Salaires économat et service de maison	4'926'608.00	5'421'853.00
35	Salaires service technique	1'147'690.00	1'192'607.00
37	Charges d'assurances sociales	5'620'283.00	6'524'597.00
38	Honoraires pour prestations de tiers		
	non assujetis aux assurances sociales	753'807.00	780'881.00
39	Autres charges de personnel	460'176.00	597'035.00
4	Autres charges d'exploitation	8'042'480.00	7'909'349.00
40	Matériel médical d'exploitation	318'972.00	531'633.00
41	Produits alimentaires et boissons	2'259'448.00	2'392'670.00
42	Ménage	669'835.00	746'963.00
43	Entretien et réparation des immobilisations corporelles	1'282'629.00	1'057'196.00
44	Charges d'investissements	52'981.00	52'883.00
45	Energie et eau	662'618.00	725'616.00
46	Intérêts et frais du capital	284'468.00	276'566.00
47	Bureau et administration	611'127.00	531'623.00
48	Autres charges liées aux résident∙e∙s	226'298.00	383'200.00
49	Autres charges d'exploitation	399'778.00	450'584.00
64	Amortissements	1'274'326.00	760'415.00
	RESULTAT D'EXPLOITATION	844'337.00	971'208.00

		2019	2020
RESU	LTAT D'EXPLOITATION (report)	844'337.00	971'208.00
	Charges immobilières	479'127.00	535'337.00
	Loyers encaissés	687'754.00	684'974.00
RESU	LTAT IMMOBILIER	208'627.00	149'637.00
720	Total des charges Cafétéria	460'941.00	416'258.00
726	Total des produits Cafétéria	306'290.00	219'514.00
RESU	LTAT HORS EXPLOITATION	-154'651.00	-196'744.00
RESU	LTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	898'313.00	924'101.00
VARIA	ITION DU CAPITAL DES FONDS AFFECTES	-94'829.00	-34'011.00
	attribution	106'724.00	247'327.00
	utilisation	11'895.00	213'316.00
RESU	LTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	910'208.00	1'137'417.00
VARIA	ITION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		
	Dont attribution/prélèvement au capital propre	-1'452.00	-7'461.00
	Variations de la réserve de réévaluation des immobilisations	390'989.00	<i>-</i> 753'488.00
	Dont attribution/prélèvement à Découvert prévoyance.ne	-287'600.00	0.00
	Dont attribution/prélèvement à réserve fluctuation résultat	-55'963.00	0.00
	Dont attribution/prélèvement à réserve fluctuation recettes	0.00	0.00
	Dont attribution/prélèvement à réserve libre issue du bénéfice	-1'087'175.00	-815'552.00
	Couverture par les pouvoirs publics site pilote	130'993.00	97'583.00
		0.00	341'501.00
RESU	LTAT ANNUEL	0.00	0.00

Les comptes ont été présentés au Service cantonal de la Santé publique institution par institution sur le document EMS-GEST. La gestion rigoureuse apportée aux comptes 2020 n'a pas permis dans le contexte sanitaire de générer un résultat bénéficiaire pour toutes les institutions et de constituer les réserves souhaitées pour les projets à venir. Le résultat final et consolidé est de CHF 431'622.00 après attribution à des réserves pour les projets futurs. L'amortissement des engagements dus à prévoyance.ne (RFV et passage en primauté de cotisations) sont comptabilisés l'année suivante avec le résultat reporté.

La présentation du résultat sous la norme Swiss GAAP RPC 21 se fait avant attribution à des réserves, avant la variation du capital. Le résultat annuel 2020 se monte à CHF 1'137'417.00 de bénéfice. Le détail des attributions du bénéfice est mentionné dans le tableau des variations du capital.

En raison des subventions cantonales extraordinaires concernant les frais et manque de recettes Covid, les résultats 2020 n'ont pas été attribués totalement (voir point o) autres informations page 52).

c) Tableau de variations du capital

Variation du capital 2019	31.12.2018	Ajuste-ments CO/RPC	Utilisation des réserves	Répartition résultat 2018	Attribution	Utilisation	31.12.2019
Capital de base	4'321'208.00	3'992.00			1,452.00		4'326'652.00
Réserve de réévaluation des immobilisations	19'043'725.00	-3'992.00				-390'989.00	-390'989.00 18'648'744.00
Réserve libre	00.00						0.00
Découvert prévoyance.ne	-2'398'235.00	11,626.00	1,114.00		287'600.00		-2'097'895.00
Réserve pour fluctuation résultat	556'239.00				55'963.00		612,202.00
Réserve pour fluctuation recettes	1'076'050.00						1'076'050.00
Réserves rénovation :	00.00						0.00
- Immeubles patrimoine financier	1'463'650.00		-36'095.00		207'175.00		1'634'730.00
- Immeuble Home médicalisé les Arbres	360'290.00		-116'934.00		400,000.00		643'356.00
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	145,000.00		00.00		300,000.00		445,000.00
- Immeubles Les Logis du Clos	00.00						0.00
- Immeuble EMS La Sombaille	1,242,773.00		-2'253.00		180'000.00		1'420'520.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote (report déficit)	-157'072.00	-11'626.00				-130'993.00	-299'691.00
Résultat reporté	00.00						0.00
Résultat de l'exercice	00.00			910'208.00		-910'208.00	0.00
Fonds propres totaux	25'653'628.00	0.00	-154'168.00	910'208.00	1,432,190.00	-1'432'190.00	-1'432'190.00 26'409'668.00

Variation du capital 2020	31.12.2019	Ajuste-ments CO/RPC	Utilisation des réserves	Répartition résultat 2020	Attribution	Utilisation	31.12.2020
Capital de base	4'326'652.00	110,000.00			7'461.00		4,444,113.00
Réserve de réévaluation des immobilisations	18'648'744.00	1'500'889.00			753'488.00		20'903'121.00
Réserve libre	0.00						00.00
Découvert prévoyance.ne	-2'097'895.00	-95'882.00					-2'193'777.00
Réserve pour fluctuation résultat	612,202.00	14'994.00					627'196.00
Réserve pour fluctuation recettes	1'076'050.00	39'171.00					1'115'221.00
Réserves rénovation :	0.00						00.00
- Immeubles patrimoine financier	1'634'730.00		-463'843.0		142'175.00		1'313'062.00
- Immeuble Home médicalisé les Arbres	643'356.00		-76'690.00		289'400.00		856'066.00
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	445,000.00		-145,000.0		115'977.00		415'977.00
- Immeuble Home de L'Ermitage		35'247.00					35,247.00
- Immeubles Les Logis du Clos	0.00						00.00
- Immeuble EMS La Sombaille	1,420,520.00		-25'201.00		268'000.00		1'663'319.00
Couverture par les pouvoirs publics site pilote (report déficit)	-299'691.00					-97'583.00	-397'274.00
Résultat reporté	0.00					-341'501.00	-341'501.00
Résultat de l'exercice	0.00			1'137'417.00		-1'137'417.00	00.00
Fonds propres totaux	26'409'668.00	1'604'419.00	-710'734.00	1'137'417.00	1,576'501.00	-1'576'501.00	28'440'770.00

Capital de base تومیری را میرین ایم برورایی ایم ایم ایم ایم ایم ایم ایم ایم ایم	reser ve de l'eevaluation des ji iii i lobilisations Réserve libre	Découvert prévoyance.ne	Réserve pour fluctuation résultat	Réserve pour fluctuation recettes	Réserves rénovation :	- Immeubles patrimoine financier	- Immeuble Home médicalisé les Arbres	- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	- Immeuble Home de L'Ermitage	- Immeubles Les Logis du Clos	- Immeuble EMS La Sombaille
--	---	-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------	----------------------------------	---------------------------------------	---	-------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

d) Tableau des flux de trésorerie

ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Résultat avant variation du capital des fonds	898'313.00	924'101.00
Variation des provisions	154'317.00	701'891.00
Amortissements	1'372'226.00	869'856.00
Augmentation/Diminution des débiteurs	818'195.00	-992'307.00
Augmentation/Diminution des autres débiteurs	-9'323.00	7'261.00
Augmentation/Diminution des stocks	-4'608.00	-91'405.00
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation d'actif	154'487.00	-28'324.00
Augmentation/Diminution des créanciers	-495'923.00	690'651.00
Augmentation/Diminution des autres dettes à court terme	-2'043'808.00	1'048'728.00
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation de passif	-100'144.00	68'443.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	743'732.00	3'198'895.00
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles immeubles	-213'465.00	-88'054.00
Investissements constructions en cours	-203'318.00	-999'912.00
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-464'981.00	-694'220.00
Investissements en immobilisations financières	0.00	0.00
Désinvestissements en terrain	0.00	0.00
Apport trésorerie Home de L'Ermitage au 1.1.2020	0.00	109'262.00
Subventions	21'001.00	73'905.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles immeubles	0.00	0.00
Désinvestissements construction en cours	0.00	0.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles meubles	0.00	9'000.00
Désinvestissements en immobilisations financières	600.00	200.00
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	0.00	0.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-860'163.00	-1'589'819.00
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentation/Diminution des dettes financières à long terme	-384'192.00	-738'260.00
Utilisation des réserves	-154'168.00	-710'732.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-538'360.00	-1'448'992.00
TOTAL DES FLUX DE FONDS	-654'793.00	160'084.00
Etat des liquidités au 1er janvier	3'897'814.00	3'243'021.00
Etat des liquidités au 31 décembre	3'243'021.00	3'403'105.00
VARIATION DES LIQUIDITES	-654'793.00	160'084.00

14. Annexe aux comptes annuels 2020 (en francs suisses CHF)

a) Présentation

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et maître d'ouvrage d'utilité publique, sise à Neuchâtel, qui propose des prestations d'hébergement et d'encadrement aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel.

Les institutions sont réparties dans le Canton, deux à La Chaux-de-Fonds, une au Val-de-Ruz et trois à Neuchâtel. Les appartements avec encadrement sont situés à Neuchâtel.

b) Principes comptables

Les comptes de la FECPA ont été établis au 31 décembre conformément à la Loi suisse et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (SWISS GAAP RPC 21). Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques à l'exception des immeubles d'exploitation et des immeubles de rendement. Les comptes sont présentés en francs suisses (CHF). Le Conseil de fondation a approuvé les comptes en date du 17 juin 2021.

c) Principes d'évaluation

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur peuvent être apportées avec les éventuelles provisions (ducroire sur débitrices et débiteurs).

Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, excepté les provisions à long terme qui ont été actualisées.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles, exception faite des immeubles, ont été évaluées au coût historique dès l'année 2011. Les montants actifs au 31 décembre 2011 ont été repris à cette valeur pour un amortissement selon le plan d'amortissement défini par le SCSP. La reprise des immobilisations corporelles du Home de l'Ermitage a été évaluée au 1er janvier 2020.

Comme dit dans nos précédents rapports, il n'a pas été possible de définir la valeur d'acquisition pour les immeubles, l'évaluation s'est basée sur une moyenne des trois valeurs connues y compris pour le Home de l'Ermitage: valeur de rendement, estimation cadastrale et assurance incendie. Les infrastructures des EMS dans le canton de Neuchâtel ont fait l'objet en 2018 d'une évaluation de la valeur intrinsèque. La consolidation de ces valeurs et la reconnaissance de celle-ci par le DFS ont été finalisées en fin de l'année 2018. La rémunération de la mise à disposition des immeubles pour l'hébergement des résident·e·s (prestation loyer) est calculée sur la base de la directive du 16 octobre 2017 du Conseiller d'Etat en charge du DFS et a été ramenée en 2019 à environ 55% de la rémunération calculée. Elle est passée à environ 80% au 1er janvier 2020. Les valeurs des immeubles seront retraitées en fin d'année 2021 voire 2022 puisque le DFS prévoit de rémunérer les institutions avec le 100% de la valeur loyer dès 2023 si les finances cantonales le permettent.

Les immeubles de rendement sont valorisés selon l'état locatif ajusté auquel on applique un taux de capitalisation obtenu par comparaison avec des objets similaires. Ce taux tient compte de la situation, de l'occupation (taux de vacance) et de l'état d'entretien. Le taux de capitalisation a été estimé à 6% pour les immeubles sis sur la commune de Neuchâtel et à 7% pour l'immeuble sis sur la commune de La Chaux-de-Fonds. La Ville de Neuchâtel loue depuis le 1er août 2020 les locaux de 115m² sis aux Charmettes 10B. Elle les mettra à disposition de différentes associations dans le domaine de la culture ou social.

Amortissements

Les amortissements des équipements ont été calculés sur la méthode linéaire à contrario de ce qui a toujours été fait précédemment à savoir sur la valeur dégressive. Le delta entre les deux méthodes génère une dépréciation de CHF 162¹173.76 comptabilisée au 1er janvier 2015 en diminution du capital.

	Années	Principe
Immeubles	50 ans	Méthode linéaire
Equipements médicaux	8 ans	Méthode linéaire
Equipements informatiques	4 ans	Méthode linéaire
Equipements administratifs, transmission et téléphonie, hôteliers, de cuisine et techniques	10 ans	Méthode linéaire
Ascenseur, chauffage	20 ans	Méthode linéaire
Véhicules	10 ans	Méthode linéaire
Immobilisations incorporelles (Qualité)	10 ans	Méthode linéaire

Dons et legs

L'utilisation des dons est réservée à des projets d'intérêt général au bénéfice des résident·e·s, des employé·e·s ou de l'institution, selon le but du fonds.

Les dons sont reconnus dans le bilan et sauf mention particulière de la donatrice ou du donateur sont considérés comme donations et legs pour l'institution. Lorsque la donatrice ou le donateur mentionne un but ou des destinataires particuliers, alors le don est attribué en conséquence. Ces fonds sont présentés conformément à la norme 21 des SWISS GAAP RPC.

Ces fonds sont gérés par la direction des établissements concernés. Ils doivent être utilisés exclusivement au bénéfice de l'ensemble ou d'un groupe de résident·e·s, des employé·e·s ou de l'institution qui les a re-çus. Les décisions d'attribution des dons sont prises par la direction après consultation des bénéficiaires ou de la présidence du comité directeur voire du Conseil de fondation selon les montants dépensés.

La FECPA n'a aucun fonds non affecté dans son bilan au 31 décembre 2020 ou au 31 décembre 2019.

Capital de l'organisation

Cette position comprend les moyens pouvant être utilisés dans le cadre des objectifs définis dans les statuts de la fondation.

d) Liquidités

	2019	2020
Caisses	32'066.00	22'485.00
Comptes postaux	221'658.00	276'297.00
Banques c/c exploitation	2'916'896.00	2'753'187.00
Autres banques	72'401.00	351'136.00
Total Liquidités	3'243'021.00	3'403'105.00

e) Débiteurs

	2019	2020
Créances envers les résident∙e∙s et les assureurs-maladie	4'402'383.00	4'806'091.00
Créances envers le Canton	1'920'273.00	2'886'252.00
Créances envers les résident∙e∙s autres thérapies	43'747.00	37'586.00
Créances douteuses envers les résidants	0.00	18'480.00
Ducroire	-455'000.00	-571'563.00
Total débitrices et débiteurs	5'911'403.00	7'176'846.00

Le problème du paiement par les assureurs maladie des CSB étant réglé depuis 2019, nous rencontrons une nouvelle difficulté pour la reconnaissance des prestations de soins en Foyer de jour. C'est un découvert d'environ CHF 180'000.00 qui figure dans les chiffres 2020 des débiteurs.

Le ducroire couvre le risque débiteur lié aux résident·e·s.

f) Stocks

	2019	2020
Stock pharmacie	6'468.00	19'482.00
Stock magasin médical	54'265.00	110'770.00
Stock combustibles	7'754.00	2'976.00
Stock alimentation	76'672.00	88'016.00
Stock ménage	66'863.00	94'506.00
Stock cafétéria	21'045.00	20'814.00
Autres stocks	62'840.00	68'018.00
Total Stocks	295'907.00	404'582.00

Les stocks sont constitués principalement d'articles pour l'hôtellerie. Ils sont évalués à la valeur d'achat. Les stocks magasin médical et ménage sont plus élevés à fin 2020 que 2019 ceci en lien avec la Covid plus précisément l'achat de masques, de gants et de gel désinfectant.

g) Immeubles

Mouvements exercice 2019

	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur brute au 01.01	35'860'721.00	8'233'200.00	1'423'312.00	45'517'233.00
Ajout dans la période	185'386.00		203'318.00	388'704.00
Subventions	-14'948.00			-14'948.00
Cession/transfert dans la période				0.00
Valeur brute au 31.12	36'031'159.00	8'233'200.00	1'626'630.00	45'890'989.00
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	2'842'735.00			2'842'735.00
Utilisation provision				0.00
Amortissements dans la période	720'623.00			720'623.00
Ajustement valeur		-108'300.00		-108'300.00
Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12	3'563'358.00	-108'300.00	0.00	3'455'058.00
Valeur nette comptable au 31.12	32'467'801.00	8'341'500.00	1'626'630.00	42'435'931.00

Mouvements exercice 2020

	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Constructions nouvelles en travaux	Total
Valeur brute au 01.01	36'031'159.00	8'341'500.00	1'626'630.00	45'999'289.00
Ajout de l'Ermitzage au 01.01	3'100'000.00			3'100'000.00
Ajout dans la période	88'054.00		965'369.00	1'053'423.00
Subventions	-278'905.00			-278'905.00
Cession/transfert dans la période	1'648'946.00		-1'648'946.00	0.00
Valeur brute au 31.12	40'589'254.00	8'341'500.00	943'053.00	49'873'807.00
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	3'563'358.00			3'563'358.00
Utilisation provision				0.00
Amortissements dans la période	811'785.00			811'785.00
Ajustement valeur		-305'000.00		-305'000.00
Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12	4'375'143.00	-305'000.00	0.00	4'070'143.00
Valeur nette comptable au 31.12	36'214'111.00	8'646'500.00	943'053.00	45'803'664.00

Les valeurs des immeubles de rendement ont été ajustées en tenant compte de la nouvelle occupation d'une partie des locaux Charmettes 10B. Le montant des locations facturées définit la valeur des immeubles de rendement. Pour la valeur des immeubles de rendement, nous repartons chaque année de la valeur nette afin de ne pas cumuler année après année les ajustements de valeur.

h) Equipements

Immobilisations corporelles - mouvements exercice 2019

			Equipements		
	Ascenseur, chauffage	administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	Véhicules
Valeur comptable au 01.01	1'205'706.00	4'799'697.00	919'935.00	231'204.00	351'862.00
Ajout dans la période	0.00	385'822.00	17'793.00	61'366.00	0.00
Cession/transfert dans la période					
Valeur brute au 31.12	1'205'706.00	5'185'519.00	937'728.00	292'570.00	351'862.00
Amortissements cumulés au 01.01	341'296.00	2'393'344.00	690'799.00	179'284.00	177'526.00
Amortissements dans la période	60'286.00	518'119.00	64'607.00	38'634.00	34'231.00
Cession/transfert dans la période					
Amortissements cumulés au 31.12	401'582.00	2'911'463.00	755'406.00	217'918.00	211'757.00
Valeur nette comptable au 31.12	804'124.00	2'274'056.00	182'322.00	74'652.00	140'105.00

Immobilisations corporelles - mouvements exercice 2020

			Equipements		
	Ascenseur, chauffage	administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	Véhicules
Valeur comptable au 01.01	1'205'706.00	5'185'519.00	937'728.00	292'570.00	351'862.00
Ajout de l'Ermitage au 01.01	19'334.00	44'647.00	1.00	142.00	1.00
Ajout dans la période		516'702.00	12'961.00	70'255.00	94'300.00
Cession/transfert dans la période					-49'000.00
Valeur brute au 31.12	1'225'040.00	5'746'868.00	950'690.00	362'967.00	397'163.00
Amortissements cumulés au 01.01	401'582.00	2'911'463.00	755'406.00	217'9158.00	211'757.00
Amortissements dans la période	61'253.00	591'579.00	59'607.00	50'603.00	38'761.00
Cession/transfert dans la période					
Amortissements cumulés au 31.12	462'835.00	3'503'042.00	815'013.00	268'521.00	250'518.00
Valeur nette comptable au 31.12	762'205.00	2'243'826.00	135'677.00	94'446.00	146'645.00

Immobilisations incorporelles - mouvements exercice 2019

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations financières
Valeur comptable au 01.01	127'862.00	800.00
Ajout dans la période		
Cession/transfert dans la période		-600.00
Valeur brute au 31.12	127'862.00	5'200.00
Amortissements cumulés au 01.01	89'944.00	
Amortissements dans la période	22'000.00	
Cession/transfert dans la période		
Amortissements cumulés au 31.12	111'944.00	
Valeur nette comptable au 31.12	15'918.00	5'200.00

Immobilisations incorporelles - mouvements exercice 2020

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations financières
Valeur comptable au 01.01	127'862.00	5'200.00
Ajout dans la période	1.00	
Cession/transfert dans la période		-200.00
Valeur brute au 31.12	127'863.00	5'000.00
Amortissements cumulés au 01.01	111'944.00	
Amortissements dans la période	15'917.00	
Cession/transfert dans la période		
Amortissements cumulés au 31.12	127'861.00	
Valeur nette comptable au 31.12	2.00	5'000.00

Les immobilisations incorporelles sont composées des coûts de la mise en place de la certification Qualité et des titres.

i) Prévoyance professionnelle

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ci-après : « Prévoyance.ne ») est un établissement de droit public, indépendant de l'État, doté de la personnalité juridique et ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Elle est inscrite au Registre du commerce.

Prévoyance.ne a pour but d'assurer le personnel des employeurs de la fonction publique du canton de Neuchâtel contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès.

La part du découvert technique au 1er janvier 2021 imputable aux homes de la FECPA est de CHF 23'241'898.00 (2019: CHF 38'101'437.00).

En vertu de l'adoption par l'Autorité de surveillance LPP (As-So) du nouveau règlement de liquidation partielle, la référence à la détermination du découvert est désormais le degré de couverture (anciennement le taux), qui se monte à 76.6% au 1er janvier 2021 (1er janvier 2020: 74.2%). En synthèse, la réserve de fluctuation de valeurs (RFV) est dès lors portée en déduction de la part non capitalisée des engagements. Cette révision permet des réductions substantielles de l'engagement conditionnel, c'est-à-dire du découvert devant être l'objet de la garantie.

La fondation est au bénéfice d'une garantie octroyée par le Conseil d'État dans son arrêté du 3 juillet 2019. Cette garantie s'élève au 31 décembre 2020 à CHF 23'241'898.00. Elle est destinée à couvrir les prestations dues en vertu de la LCPFPub au personnel de la FECPA. Le montant de la garantie sera réduit à mesure que le taux de couverture de Prévoyance.ne augmente.

Chiffres-clés ressortant du rapport annuel 2019 de Prévoyance.ne (connus lors de l'établissement des comptes)

Taux de couverture selon art. 72a LPP	31.12.2019	31.12.2018	Evolution
Engagement de prévoyance (selon détail ci-dessus)	6'554'160'292.45	6'315'835'657.10	238'324'635.35
Fortune disponible selon art. 72a LPP (actifs - passifs non actuariels)	4'011'146'098.98	3'713'711'366.37	297'434'732.61
Découvert selon art. 72a LPP	2'543'014'193.47	2'602'124'290.73	-59'110'097.26
Taux de couverture selon art. 72a LPP	61.20%	58.80%	+2.4 pt de %

Mesures de recapitalisation validées par le Grand Conseil

Les mesures de recapitalisation, négociées par les partenaires sociaux et acceptées à l'unanimité par le Conseil d'administration de Prévoyance.ne sont les suivantes: élévation de l'âge de la retraite, augmentation des cotisations, suspension temporaire de l'indexation des rentes en cours, création d'une réserve de fluctuation de valeurs et apport supplémentaire des employeurs.

j) Dettes financières à court terme	2019	2020
Banque Cantonale Neuchâteloise	1'500'000.00	2'700'000.00
Crédit Suisse	1'368'000.00	1'168'000.00

L'administration FECPA gère l'avance à terme fixe qui est répartie selon les besoins en trésorerie des institutions. La limite des ATF est de CHF 3'000'000.00.

Une ATF a été contractée auprès du Crédit Suisse par la fondation pour le financement de prévoyance.ne.

k) Provisions	2019	2020
Provisions	319'467.00	287'163.00
Total Provisions	319'467.00	287'163.00

La provision prévoyance.ne a été utilisée en début d'année 2019 afin de couvrir la recapitalisation de 2019 et le changement de primauté de prestations à cotisations. Elle est supprimée du tableau ci-dessus.

I) Dettes hypothécaires	Echéance	2019	2020
Dettes hypothécaires	Deux à cinq ans	19'300'406.00	17'776'296.00
Dettes hypothécaires	Plus de cinq ans	2'745'000.00	5'155'000.00
Total Dettes hypothécaires		22'045'406.00	22'931'296.00

m) Fonds affectés

Nom du Fonds	31.12.2019	Utilisation	Attribution	31.12.2020
Donations et legs	1'396'204.00	233'565.00	92'184.00	1'254'823.00
Fonds en faveur du personnel	40'293.00	0.00	12'177.00	52'470.00
Fonds d'animation	20'364.00	13'762.00	16'420.00	23'022.00
Total des Fonds affectés	1'456'861.00	247'327.00	120'781.00	1'330'315.00

n) Résultat hors exploitation

Résultat immobilier

Le résultat immobilier comprend les loyers encaissés et les charges liées aux immeubles de rendement.

Résultat hors exploitation

Les résultats hors exploitation comprennent les charges et revenus des cafétérias.

o) Autres informations

Reconnaissance des coûts Covid-19 par l'Etat de Neuchâtel

Début 2021, le Grand Conseil a validé une enveloppe de CHF 59.4 millions pour le subventionnement extraordinaire des partenaires de l'État dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Cette enveloppe est destinée à dédommager les partenaires au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'État pour l'exercice 2020, pour les hausses de charges et les pertes de recettes subies en 2020 et directement liées à la crise sanitaire et économique. La FECPA est en train d'analyser, sur la base de l'arbre de décision élaboré par le Département des Finances et de la Santé, si elle remplit les critères d'obtention de cette subvention. Il est actuellement impossible de définir avec certitude un montant, dès lors, les éventuelles subventions extraordinaires octroyées seront comptabilisées sur 2021.

Les résultats des institutions n'ont pas été attribués à des provisions ou prélevés à d'autres provisions dans l'attente des décisions de l'Etat de Neuchâtel sur les subventions extraordinaires Covid.

Frais et manques recettes 2020 dus à la Covid – total des institutions FECPA CHF 1'745'390.00

Arbres	Charmettes	Ermitage	Les Logis du Clos	Sombaille
162'0222.22	1'004'754.00	142'624.99	55'834.00	380'155.60

Indemnités du Conseil de fondation, du comité directeur et des organes dirigeants

Les membres du Conseil de fondation reçoivent des indemnités de séance basées sur celles du Grand Conseil neuchâtelois. Le comité directeur de la FECPA, composé de trois personnes, est professionnel et est rémunéré sur la base d'un taux horaire. Son activité représente environ pour 2020 un 58% de temps de travail.

Le total des indemnités versées au Conseil de fondation et au comité directeur s'élève à CHF 106'734.60 (2019 : CHF 121'337.85).

La rémunération des organes dirigeants s'élève à CHF 946'630.65 (2019: CHF 814'208.20). En 2020, le salaire de la direction du Home de l'Ermitage vient en augmentation et des indemnités pertes de gain pour les directions des Logis du Clos et de l'administration FECPA viennent en diminution des salaires bruts.

Confirmation du nombre d'employé·e·s à plein temps

La moyenne annuelle du nombre d'employé·e·s à plein temps est de 362.40, elle dépasse donc les 250 durant les exercices 2020 et 2019.

Exonération d'impôt

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est au bénéfice d'une exonération fiscale, portant sur l'impôt communal, cantonal et fédéral en vertu des buts de la Fondation. Elle est également exonérée des droits de succession.

Gestion des risques financiers

Les risques financiers sont analysés de manière régulière à travers le système de contrôle interne. Les contrôles sont en place afin d'éliminer les risques majeurs de l'organisation.

Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires versés à l'organe de révision en 2020 (au titre de la révision des comptes 2019) s'élèvent à CHF 52'859.15. Il n'y a pas eu d'autres prestations de l'organe de révision.

15. Dons reçus en 2020 par les 6 institutions de la FECPA

Home médicalisé Les Arbres

Mme Hélène Aeschlimann, La Chaux-de-Fonds
M. Francis Barben, La Chaux-de-Fonds
Mme Maria Teresia Bourquin, La Chaux-de-Fonds
Mme et M. Monique et Roland Felchlin, La Chaux-de-Fonds
Mme et M. Marie-Louise et Raymond Gut, Marin-Epagnier
Mme Nicole Ketterer, La Chaux-de-Fonds
Mme Paulette Odor, Genève
M. Serge Robert, Promasens
Famille Mme Dominique Schoch, La Chaux-de-Fonds
Mme Jeanne Visinand, La Chaux-de-Fonds
Don en mémoire de M. Claude Georges
Don en mémoire de Mme Ella Grezet
Dons en mémoire de M. Raymond Vuilleumier
Don en mémoire de Mme Anne-Lise Zaugg

Home médicalisé Les Charmettes

Association Alzheimer, Neuchâtel
L. Reuter S.A., Boston
Don en mémoire de Mme Daisy Luthi
Don en mémoire de M. Gérard Donzé
Don en mémoire de Mme Maddalena Coita

Home médicalisé Le Clos

Don en mémoire de Mme Denise Dido

Home de l'Ermitage

Don en mémoire de Mme Caterina Nembrini Don en mémoire de Mme Pia Redard-Jacot M. Roland Wermeille, Cressier M. Serge Vulliens, Cormondrèche

Home médicalisé La Sombaille

Famille Blum, La Chaux-de-Fonds
M. Yvano Scandurra, La Chaux-de-Fonds
Don en mémoire de M. Marcel Rey
Don en mémoire de Mme Maria Pia Ciaramella
Don en mémoire de Mme Astride Hennin
Don en mémoire de Mme Yolande Gysin
Don en mémoire de Mme Liliane Lanz
Don en mémoire de M. Willy Martinet
Don en mémoire de Mme Vittoria Storti
Don en mémoire de M. Francesco Sorge
Don en mémoire de M. Marcel Ruhier
Don en mémoire de Mme Antoinette Chollet
Don en mémoire de M. Paul Clémence



Les directions des six institutions FECPA profitent de ce rapport pour remercier chaleureusement tous les nombreux donatrices et donateurs de don en espèces ou en nature, ainsi que les fondations Hatt Bucher, Vielle-Dirking et Haldimann l'Hardy.

Nous remercions la Loterie Romande pour son don qui a permis l'achat d'un bus pour l'EMS La Sombaille.

16. Rapport de l'organe de révision



T + 41 (0)32 722 19 19 F + 41 (0)32 722 19 20 info@fidmc.ch www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

Rue de la Place-d'Armes 3 2000 Neuchâtel Rue de la Plaine 9-11 1400 Yverdon-les-Bains Rue Daniel-Jeanrichard 28 2300 La Chaux-de-Fonds Rue de l'Université 4 1205 Genève





1



T + 41 (0)32 722 19 19 F + 41 (0)32 722 19 20 info@fidmc.ch www.fidmc.ch

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Neuchâtel, le 31 mai 2021 SCH/sco

FIDUCIAIRE MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA



Raphaël Vonlanthen réviseur agréé





Sébastien Charpié expert-réviseur agréé (réviseur responsable)

Comptes annuels Annexes:

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA





17. Abréviations et acronymes

AROSS Association européenne de libre-échange
AROSS Association Orientation Réseau Santé Social

ASA Aide en soins et accompagnement

ATF Avance à terme fixe

AVQ Activités de la vie quotidienne
AVS Assurance-vieillesse et survivants

AFP Attestation fédérale de formation professionnelle

ANEMPA Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées

ASSC Assistant·e en soins et santé communautaire

As-So Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse Occidentale

BCN Banque cantonale neuchâteloise

BPHR Guide des bonnes pratiques dans l'hôtellerie et la restauration -

nouvelle législation sur les denrées alimentaires et l'hygiène

CAS Certificat d'études avancées (Certificate of Advanced Studies)

CCT Santé 21 ou CCT Convention collective de travail pour tout le personnel des milieux de la santé

CFC Certificat fédéral de capacité

CIGES Centre d'information, de gestion et d'économie de santé

CNP Centre neuchâtelois de psychiatrie
CSB Communication au sujet du bénéficiaire

CURAVIVA Association des homes et institutions sociales suisse

DIES Directive sur les infrastructures des établissements spécialisés

DRI Dossier résident informatisé

DFS Département des finances et de la santé

EMS Établissements médico-sociaux

EPT Équivalent plein temps

ES Ecole spécialisée

GED Gestion électronique des documents

HEG Haute école de gestionHEM Haute école de musiqueHES Haute école spécialisée

ICUS Infirmier-ère-chef-fe d'une unité de soins

ISO International Organization for Standardization (Organisation internationale

de normalisation)

LAA Loi fédérale sur l'assurance-accident

LCPFPub Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel

LPP Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle

MPC Maturité professionnelle commerciale

MSST Appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail

NOMAD Neuchâtel Organise le Maintien à Domicile

OFS Office fédérale des statistiques
OFSP Office fédérale de la santé publique

OP Office des poursuites

PCI Prévention et contrôle de l'infection

PEP Logiciel de planification des horaires de travail

PGM Perte de gain maladie

PIJ Pharmacie Interjurassienne

PLAISIR Planification informatisée des soins infirmiers requis

PMS Planification médico-sociale

PREMALPA Prévention de la maltraitance chez la personne âgée

RASI Règlement sur l'autorisation d'exploitation et la surveillance des institutions

RECIF Centre de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes

RFV Réserve de fluctuation de valeurs
RHNe Réseau hospitalier neuchâtelois
RHT Réduction d'horaire de travail

SA Société anonyme

SEPEC Services d'expertise en psychogériatrie enseignement et consultation

Sàrl Société à responsabilité limitée

SCSP Service cantonal de la Santé publique

SIEMS Système d'Information pour Etablissements Médicalisés ou de Soins

SIEN Service informatique de l'Entité neuchâteloise

SMART Moyen mémotechnique permettant de décrire les objectifs – Spécifique –

Mesurable – Acceptable – Réaliste – Temporellement défini

SMQ Système de management de la Qualité

SOHO Socio-hôtelier

Swiss GAAP RPC Swiss Generally Accepted Accounting Principles ou Recommandation pour la

Présentation des Comptes

TARMed Tarif suisse des prestations médicales

UE Union européenne

18. Nos adresses

HHome médicalisé Les Arbres Rue de la Prévoyance 72 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 967 55 55 Fax 032 967 55 56 Home.lesArbres@ne.ch CP 23-4738-5



Home médicalisé Les Charmettes
Rue des Charmettes 8
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 91 91
Fax 032 732 91 14
Home.lesCharmettes@ne.ch
CP 20-451-5

Home médicalisé Le Clos Rue du Clos-de-Serrières 93 2000 Neuchâtel Tél. 032 732 12 00 Fax 032 732 12 50 Home.leclos@ne.ch CP 20-3850-5



Le Logis Grand Rue 25 2056 Dombresson Tél. 032 854 08 54 Fax 032 854 08 51 pension.lelogis@ne.ch CP 20-4816-2



Home de l'Ermitage Pertuis-du-Sault 18 2000 Neuchâtel Tél. 032 727 11 11 Fax 032 727 11 14 Home.Ermitage@ne.ch CP 20-1210-1



EMS La Sombaille Rue des 22-Cantons 2 / CP 692 2301 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 967 01 11 Fax 032 967 01 12 Home.Sombaille@ne.ch CP 23-826-0



Administration FECPA
Rue des Charmettes 10
2000 Neuchâtel
Tél. 032 732 91 81
Fax 032 732 91 82
FECPA@ne.ch
CP 20-4354-4



Site internet FECPA www.fecpa.ch